

LA TRIBUNE

M. Duthoit et la première Semaine Sociale du Canada

La lettre suivante vient d'être adressée par M. Duthoit, président des Semaines sociales de France, à l'un des membres du Comité d'organisation de la première Semaine sociale du Canada. Nous sommes heureux de la communiquer à nos lecteurs :

"La Commission Générale des Semaines Sociales de France m'a confié le soin très agréable d'adresser à la première Semaine Sociale du Canada, qui va se tenir à Montréal, du 21 au 25 juin 1920, son salut et l'hommage chaleureux de sa sympathie.

"C'est en France, vous l'avez rappelé très délicatement dans vos invitations, que l'institution des Semaines Sociales a pris naissance. A Lyon, en 1904, elle eût ses premières assises. A Metz, en 1919, elle tint sa onzième session. Elle s'est étendue à d'autres nations. Mais où pourrait-on se sentir plus près de ses origines que chez vous, dans le pays qui demeure toujours "la Nouvelle-France" ?

L'heure d'une Semaine Sociale a donc sonné pour le Canada : permettez-moi de vous féliciter, vous qui avez été l'artisan principal de cette grande œuvre. Vous avez bien voulu me dire que partout où votre comité organisateur s'est adressé, soit près de l'autorité ecclésiastique, soit parmi les professeurs et conférenciers, soit parmi les hommes d'œuvres, collaborateurs et auditeurs les plus divers, il avait été accueilli avec une sympathie qui a dépassé les espérances. Je n'en suis pas surpris, moi qui connais, par une expérience deux fois renouvelée, tout ce que vos compatriotes mettent de richesses intellectuelles, de générosité d'âme et d'esprit réalisateur au service des deux causes indissolublement liées de l'Eglise et de la patrie.

Aussi en souhaitant plein succès, résultats abondants à votre première Semaine du Canada, j'ai l'impression de formuler un vœu que déjà la Providence, allée toute puissante de votre initiative, s'est chargée de réaliser magnifiquement.

"Comme vous avez été bien inspiré en choisissant l'Encyclique *Rerum Novarum*, comme l'idée centrale autour de laquelle graviteront, en un ordre parfait, les travaux et les résolutions de votre Semaine Sociale ! Par le fait même, vous avez défini, avec une clarté qui ne laisse rien à désirer, de quel esprit, vous êtes et quelle méthode vous entendez suivre. A la lumière de cet enseignement pontifical, dont la clarté s'intensifie, à mesure que les années passent, vous allez examiner un à un les problèmes qui se posent aujourd'hui ; vous allez analyser la crise présente, rejeter les faux remèdes, définir les vérités mâles et les solutions

libératrices. Des hommes étroitement unis dans la fidélité aux principes catholiques et le souci ardent du renouveau social, vont appliquer à cette tâche toute la pénétration et la puissance de redressement que donne une science avertie unie à une foi indéfectible. Nous, à qui la distance et les soucis de la reconstruction nationale interdisent en ce moment la présence réelle à ces premières assises des Semaines Sociales canadiennes, nous lirons vos leçons avec la certitude d'y puiser les plus solides enseignements.

"Je souhaite que vos pensées et vos résolutions trouvent écho dans tout le continent de l'Amérique du Nord. Jadis, les fils de France, partis du rocher de Québec et de Ville-Marie, ont fait rayonner jusqu'au cœur de l'Amérique (éclat du nom français et la lumière de l'Évangile) avec votre concours, la tradition ne sera pas prescrite.

"Quand vous clôturerez votre Semaine, un mois s'écoulera encore avant que nous ne tenions la nôtre à Caen, du 1er au 8 août prochain. Voulez-vous me permettre d'y convier, par votre obligeante entremise, professeurs et auditeurs de la Semaine Sociale de Montréal ? Sur cette terre de Normandie, où reposent les cendres de leurs ancêtres, qu'ils viennent nous encourager de leur amitié, nous assister de leur collaboration à l'heure où la France, victorieuse, mais chargée encore de tant de responsabilités et de soucis, s'efforce de refaire sa vie au lendemain d'une crise sans précédent dans l'histoire !

"Aux membres de la Semaine Sociale de Montréal nous donnons cordialement rendez-vous à la Semaine Sociale de Caen. Eugène DUTHOIT

"Président de la Commission permanente des Semaines Sociales de France."

N. B.—Nous rappelons à nos lecteurs que la première Semaine Sociale du Canada aura lieu à la Bibliothèque Saint-Sulpice, à Montréal, du 21 au 25 juin prochain. Elle s'ouvrira par une messe qui sera célébrée à la Chapelle Notre-Dame de Lourdes, le lundi matin, 21 juin, à 8 h. 30. L'inscription comme auditeur pour tous les cours est fixée au prix minime de \$1.00. Des cartes pour une seule journée pourront aussi être obtenues au prix de 50 sous. Les dames sont admises comme les hommes. On doit envoyer son inscription au Secrétariat des Semaines Sociales, Bureaux de l'A.C.J.C., Edifice Versailles, 90 rue St-Jacques, Montréal. On peut obtenir à ce secrétariat un programme des cours, de même que tous les renseignements nécessaires pour les logements, les repas, etc.

Nos Zouaves

Nos Zouaves, dimanche prochain, escorteront le Saint-Sacrement, dans la grande procession en l'honneur de Jésus-Eucharistie. Leur bonne tenue ne manquera pas d'être admirée, tant ils s'exercent à refaire leur bonne réputation d'autrefois. Invité à prendre part à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Upton, ils viennent d'accepter généreusement. Ils parti-

ront le 26 au soir pour y planter leurs tentes et n'en reviendront que le lundi, par le train du matin.

Les Quarante Heures

Hier, aujourd'hui et demain, les 3, 4 et 5 juin, à Sainte-Croix de Dunham. Les 8, 9 et 10 à La Présentation, et, les 10, 11 et 12 à St-Jean-Baptiste de Rouville.

Voyage des philosophes

au mont St-Hilaire

Un écrivain a dit : "Tous les maux sont moindres pour un peuple que la perte de ses traditions". Convaincus de la vérité de cette parole nos jeunes péripatéticiens du Séminaire ont voulu continuer "selon l'usage antique et solennel", la vénérable coutume, qui depuis cinquante ans, permet aux philosophes (des deux années) de faire annuellement une excursion au mont St-Hilaire.

Que de fois, depuis six ans, ce sujet n'a-t-il pas fait le thème de nos conversations entre confrères. L'apprentissage paraissait sans fin et il nous tardait de gagner nos épaulettes pour pouvoir, nous aussi, aller respirer là-bas l'air pur de la montagne. Enfin notre tour arriva.

ooo

Lever à quatre heures. L'oreiller a beau nous caresser, peine inutile, ses caresses ont perdu leurs charmes et leur ivresse. Sans bruit la "Sagesse 50 fois incarnée" descend du dortoir, se munit du "pain des Voyageurs", déjeune copieusement et prend place dans les voitures, tandis que toujours inconscients de notre escapade,

"Nos chers anges dormaient les lèvres demi-closes.

"Les lèvres d'un enfant s'ouvrent comme les roses,

"Au souffle de la nuit. . . !"

La journée s'annonce idéale. Déjà "l'Aurore aux doigts de rose" a incendié l'horizon, baignant de mille teintes variées les quelques nuages qui errent comme à la dérive sur le fond de ciel bleu, et couronnant d'un flot de lumière le sommet des arbres. A cette douce clarté la nature entière se réveille : les oiseaux gazouillent leur chanson matinale, un léger frisson court sur les prés encore inondés des perles d'une abondante rosée et les champs qui bordent le chemin, montent les parfums enivrants de la terre qu'on ensemente.

Les rues sont désertes, car notre population maskoutaine est encore ensevelie dans les bras de Morphée. La première partie du trajet se fait donc en silence pour ne pas réveiller les bonnes âmes de St-Hyacinthe dont quelques-unes ont le sommeil si léger. . . quand il s'agit de manifestations écolières même légitimes. Mais une fois hors des murs, notre joie ne se contient plus. De 50 poitrines jaillit spontanément un cantique de remerciement vers le Créateur. Puis viennent les refrains canadiens. Quand le Canadien a le cœur gai, il faut qu'il chante, et nous sommes joyeux jusqu'à la folie.

Qui donc a dit : "Si fractus ilabatur orbis, impavidum ferient ruinae", si le monde venait à s'écrouler, ses débris fraperaient le sage sans l'émouvoir ; ici, l'émotion et la gaieté folle envahit nos Sages Maskoutains qui, hier encore, si imbus de raisonneuse science, ne sont plus au contact de la nature en liesse, que de grands enfants. Qu'il fait bon quitter, ne fut-ce qu'un instant, les froides données de la raison et la sécheresse énerve des théorèmes et des logarithmes.

Les fervents de la pipe et de la cigarette s'empressent de

s'auroier d'un nuage de fumée tandis que les chansons se succèdent avec un entrain qui soulève tout sur notre passage.

C'est d'abord le but de notre voyage que nous annonçons !

"Nous partons pour le mont Belœil

"Vive le congé, le plaisir, la gaieté !"

Nous sommes quatre voitures : la première contient les membres de la fanfare et la dernière tient lieu d'ambulance, car nos malades sont avec nous. Aurélien et Rodrigue, qu'une trop grande sollicitude a tout particulièrement épuisés, nous rejoignent à Ste-Madeleine pour l'entrée solennelle. La fanfare ouvre la marche et les autres suivent à pied. A l'église, M. l'abbé Hector Morin célèbre la messe, et nous faisons les frais du chant. Puis M. l'abbé Kéroack nous adresse quelques paroles ainsi que M. le chanoine Houle et le docteur Cartier.

Nous remercions et le voyage continue. Soudain le ciel s'obscurcit. Armand qui a l'épiderme ultra-sensible prétend que quelques gouttes de pluie ont effleuré sa joue. L'anxiété est intense. Quelques Américains songent malicieusement à ces deux vers inventés par l'un d'eux :

"Canada's climate gives us no pains :

"When it doesn't snow it always rains"

Au bout de quelques instants, qui nous semblent interminables, le soleil apparaît de nouveau radieux et pour ne plus se cacher.

Saluts amicaux en passant à M. l'abbé St-Pierre et nous entamons l'étape finale.

La route devient plus ardue et les vers du bon La Fontaine nous reviennent à l'esprit.

"Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé,

"Deux forts chevaux tiraient un coche."

Pour ne point fatiguer outre mesure nos chevaux, nous descendons de voiture avant d'arriver à St-Hilaire, et le reste de la montée se fait à pied. Enfin nous y sommes. A nos pieds s'étend le lac clair et limpide, comme une perle immense enchaînée dans un anneau de montagnes au haut desquelles le "pain de sucre" se détache distinctement comme un château fort veillant sur son trésor.

Les amateurs de la pêche appréhendent lignes et hameçons et tendent leurs pièges tandis que la plupart se décident à escalader le "pain de sucre". Au bout de trois quarts d'heure tous sont rendus au haut. Quel pittoresque tableau se déroule alors sous nos yeux ! A mille pieds au-dessous de nous, le Richelieu comme un ruban bleu ondule légèrement dans la plaine, dont les champs, les uns labourés, les autres tapissés de verdure donnent l'illusion d'un vaste damier. Tout près, c'est Belœil avec ses résidences coquettes comme des cages d'oiseaux, tandis que, fermant l'horizon, le majestueux St-Laurent se déroule dans la brume. De l'autre côté, la forêt noire et imposante dégringolant la colline comme si elle voulait se réfléchir toute entière dans le lac à ses pieds, et au loin Ste-Madeleine et St-Jean-Baptiste.

Quel plaisir surtout à savourer l'air vivifiant de ces hauteurs ! L'âme ainsi élevée loin des chemins battus comprend mieux la grandeur de Dieu. Puissions-nous toujours avoir cette nostalgie des cimes et placer notre idéal selon le mot de l'Écriture "in summis excelsis que verticibus extra viam".

Cependant la fatigue du voyage et la difficulté de l'ascension avaient aiguë nos appétits. Nous descendons pour le dîner. Banquet somptueux tout près du lac à l'ombre des sapins. MM. le Supérieur L.-N. Pratte, Mgr F. Z. Decelles, M. le Directeur et M. le procureur nous honorent de leur présence. Pour cette aimable condescendance nous tenons à leur adresser nos remerciements les plus sincères.

Le repas terminé, les amoureux du "dolce farniente" font mollement la sieste "sub tegmine fagi". C'est la vie végétative dans toute sa splendeur. Quelques-uns se promènent en chaloupe, et d'autres, sous la direction de M. l'abbé J. Laferrère, organisent subito un concert dont les montagnes garderont longtemps le gracieux souvenir. Les plus impressionnables s'abandonnent à la rêverie poétique ou songent aux yeux bleus ou noirs laissés là-bas sous la tutelle de MM. les Rhétos.

Les cuisiniers profitent du répit qui leur est accordé pour grimper au "pain de sucre". Au retour une course s'engage. Armand et Fulgence, oubliant le vieux proverbe "qui va loin ménage sa monture" et cet axiome de Bacon : "Claudus in via antecedit cursorem extra viam" prennent une avance considérable. Mais leurs forces s'épuisent bientôt et ils sont devancés. Pour comble de malheur Fulgence se trompe de route et va aboutir à un mille du but avant de s'apercevoir de son erreur. Les premiers font la descente en dix minutes, ce qui constitue un record.

Hélas le temps passe vite. Bientôt le croisement des grenouilles et le soleil couchant nous avertissent qu'il faut partir.

"Le monde est ainsi fait, loi suprême et funeste,

"Comme l'ombre d'un songe, au bout de peu d'instant

"Ce qui charme s'en va ; ce qui peine nous reste !"

"La rose vit une heure et le cyprès cent ans !"

D'un coup d'œil nous embrassons une dernière fois les montagnes et le lac si plein de souvenirs. Les finissants quittent ces lieux enchanteurs en songeant que ce départ est le prélude d'un autre plus triste encore dont l'heure approche désormais à pas de géants. Un dernier cantique d'action de grâce pour les faveurs reçues, trois vigoureux hurrahs pour ceux qui ont contribué au succès de notre fête et nous reprenons la route de l'Alma Mater.

Quatre heures plus tard.

"Tout rentrait au bercail dans l'ordre accoutumé".

ooo

Un jour peut-être, lorsque le devoir nous aura loin dispersés, que plus d'une voix amie se sera éteinte, que l'hiver nous aura marqués au front de son inéluctable empreinte, il fera bon feuilletter ces pages de notre passé, de cette époque lointaine de notre jeunesse où l'âme en fleur s'ouvrait naïvement à toutes les illusions de l'espérance."

Un PHILOSOPHE.

SUR LA FERME

Le sel dans la ration des bestiaux

Le sel ordinaire (chlorure de sodium) joue un rôle important dans l'alimentation de la plupart des animaux de la ferme. On apprécie d'autant mieux ce rôle quand on sait que les fluides du corps contiennent une plus grande quantité de sel que de tout autre minéral. Le sel ne donne pas directement de l'énergie au corps, comme une nourriture consommée, mais il est indispensable pour sa bonne nutrition. Il exerce une action physiologique, stimule l'appétit, et augmente la succulence de bien des animaux. Il stimule également la sécrétion des sucs digestifs, la circulation des fluides du corps et prévient les troubles digestifs.

De tous les animaux de la ferme — cheval, vache, mouton et porc — ce sont les porcs qui ont le moins besoin de sel; c'est sans doute parce que leur alimentation se compose principalement de grain tandis que les autres animaux consomment de grandes quantités de fourrages, qui contiennent moins de sel. Une trop forte ration de sel dérange l'estomac et les intestins des porcs; il en résulte des gaz, de la diarrhée, des convulsions, de la paralysie, suivie souvent de la mort. Il est indispensable cependant de mettre du sel à leur portée. Le meilleur moyen est de tenir devant eux en tout temps dans un récipient couvert, si l'on est en plein air, un mélange de sel, de charbon de bois, de chaux éteinte à l'air, de poudre d'os et de cendre de bois ou de scories de charbon mou.

Le sel est très nécessaire aux moutons. Là encore, le meilleur moyen est de le tenir en tout temps devant eux. Une distribution irrégulière provoque la diarrhée. Les moutons qui reçoivent le sel restent en meilleure santé et peuvent mieux résister aux attaques de la maladie ou des parasites internes. D'ailleurs, les moutons ayant une bonne ration de sel ont une toison plus lourde et de meilleure qualité que ceux qui n'en reçoivent pas.

Les vaches ont besoin d'une plus forte ration de sel à cause de leur taille d'abord et aussi parce qu'elles donnent tous les jours de grosses quantités de lait, qui contiennent de fortes quantités de sel. Pour les vaches qui restent à l'étable, on recommande de donner jusqu'à 2,5 onces par jour. Mais parce qu'une vache ne donne pas une quantité abondante de lait par jour, qu'elle soit tarie et en gestation, il ne faut pas en conclure qu'elle n'a pas besoin de sel: au contraire, il lui en faut même encore plus. Les vaches au paille n'ont pas besoin d'avoir autant de sel que celles qui sont à l'étable; la quantité varie suivant la nature du sol et la végétation. Le meilleur moyen est d'en mettre une provision devant elles en tout temps. On peut se servir de sel gemme ou de sel moulu. Quel qu'il soit, il faut le mettre dans un récipient à l'abri de la pluie; sinon il s'en perdrait beaucoup. Les jeunes animaux qui profitent ont généralement besoin d'une plus grosse quantité de sel que les animaux adultes.

Les chevaux ne peuvent pas non plus se passer de sel. Ils en exigent une distribution régulière. Le meilleur moyen est de mettre à leur portée un bloc de sel gemme, dans un coin de la mangeoire. Les chevaux soumis à des travaux pénibles exigent plus de sel que ceux qui ne font

rien ou qui ne font qu'un travail léger. On recommande ordinairement une ration de deux onces par jour.

Geo.-W. MUIR.

Plantation du maïs

Le Maïs ou blé-d'Inde, la récolte par excellence de la ferme à culture mixte, se répand de plus en plus au Canada. Il est actuellement cultivé sur une très grande partie de l'Ontario. Dans la province de Québec, les limites de sa culture remontent graduellement vers le nord et elle a pris pied dans plusieurs districts des provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique.

Le maïs n'est pas difficile sur le choix du sol pourvu que l'égoût soit bon et qu'il y ait une bonne quantité d'engrais, mais il se plaît spécialement sur les sols francs, gras, chauds, profonds, riches en matière végétale en décomposition, (humus) et reposant sur un sol d'argile porceuse.

Dans l'assolement le maïs doit venir après une récolte de foin, de trèfle ou un pacage de trèfle. On peut aussi le faire venir après une céréale ou même après une plante sarclée, pourvu que le sol soit riche ou que l'on ait appliqué une grosse couche de fumier.

Le fumier vert est le meilleur. Une quantité de douze à quinze tonnes à l'acre donne de bons résultats. L'application peut se faire en automne, en hiver ou au printemps. On peut l'enfouir à la charrue ou l'incorporer au sol labouré. L'enfouissage à la charrue est généralement le moyen le plus pratique, et lorsqu'il est bien exécuté il donne des résultats uniformément satisfaisants. Il ne faut pas enfouir le fumier trop profondément, de peur que les principes fertilisants ne soient entraînés par les pluies jusqu'à des profondeurs où les racines des plantes ne peuvent atteindre.

Un sol bien préparé pour les semences est finement divisé, propre, humide, profond. Si le sol est argileux, on fera mieux de le labourer à l'automne, tournant une tranche de terre assez épaisse, sans descendre au-dessous de la couche de sol productif. Quant au sable et aux terres franches, c'est le labour de printemps peu profond qui fournit les conditions les plus favorables. Le gazon, avec l'herbe qui est en train de pousser et le fumier que l'on a appliqué, qui sont retournés à la charrue immédiatement avant la plantation, se décomposent rapidement et forment dans le sol une sorte de couche chaude, nécessaire pour activer la germination rapide de la graine et la pousse de la plante, car il est essentiel pour réussir que le maïs pousse rapidement. L'humidité est un facteur dont on doit dûment tenir compte. Un sol n'est pas prêt à être semencé tant que les couches de surface et de sous-surface ne sont pas bien en contact avec l'autre, tant que le fumier n'est pas bien incorporé, afin l'humidité du sol puisse monter sans obstacle des profondeurs jusqu'à la surface, où les plantes se l'assimilent. Le maïs se plante en poquets (buttes) ou en lignes. On recommande la plantation en poquets espacés de trois pieds en tous sens pour les champs infestés de mauvaises herbes, car elle permet de faire un large emploi du cheval pour combattre les mauvaises herbes. La plantation en poquets est bonne également lorsqu'on se propose de laisser mu-

rir le maïs pour la production de la graine ou dans les districts à saison courte, car le maïs en poquets mûrit plus vite qu'en lignes. Sur un sol qui est en bon état d'ameublissement, on préfère planter en lignes espacées de 36 à 42 pouces. Il n'est pas besoin de machines spéciales, car le semoir ordinaire peut être employé. A la récolte la moissonneuse à maïs circule plus facilement et s'abime moins dans une plantation en lignes que dans une plantation en poquets.

La quantité de semence est une considération importante. En poquets, de trois à cinq grains à forte vitalité suffisent. En lignes de 15 à 20 livres à l'acre de grain de bonne qualité donnent généralement une levée assez épaisse pour que l'on puisse herser. Pour l'époque de la plantation, on doit se régler sur les conditions du sol et de la température. On ne doit jamais planter dans tous les cas tant que l'on craint un retour du froid. Jamais non plus on ne doit attendre si tard que le manque d'humidité ne soit à craindre ou que la saison ne soit plus assez longue pour le maïs. Il serait difficile de dire quelle est la meilleure époque. Le planteur expérimenté sait par instinct quand le bon moment est arrivé. Quant au débutant il devra observer et exercer son jugement. Les dates varient entre le 15 mai et le 10 juin.

Pour l'ensilage, le choix de la variété de maïs variera suivant le district où l'on se trouve. Les variétés dures (flint) et notamment les Longfollow, Hatif de Compton et Salzer Dakota nord, qui comptent parmi les variétés les plus précoces sont celles qui conviennent le mieux pour les districts à saison longue il y a, outre les variétés dures que nous venons de mentionner, les variétés dentées (Dent) Wisconsin no. 7, Rayon d'or, Bailoy et le Denté jaune à calotte blanche. Dans les provinces des prairies le Denté du Nord-Ouest est le préféré.

N'employez que de la graine de choix; achetez votre grain en épi, c'est le meilleur moyen d'être sûr de la qualité. Essayez tout le grain en le faisant germer avant de le planter, pour être sûr que vous en mettez assez dans le sol. Mettez la semence assez profondément pour qu'elle se trouve dans un sol humide après la plantation, binez le sol fréquemment pour ameublir la surface et stimuler la germination des graines de mauvaises herbes, que l'on détruira ensuite. Une fois que le maïs est levé commencez à biner entre les rangs. Lorsque les plantes ont de trois à quatre pouces de hauteur, si elles paraissent trop épaisses dans les lignes, faites passer la herse traînante légère en travers des rangs.

Tenez toujours la surface du sol bien meuble: c'est le meilleur moyen de stimuler la végétation. Enfoncez la bineuse profondément d'abord, puis, à mesure que les racines secondaires se développent et s'allongent juste au-dessus des trois ou quatre premiers pouces de surface entre les rangées, diminuez la profondeur des binages afin de ne pas trancher les racines, ce qui entraverait prématurément la croissance de la récolte.

W.-L. GRAHAM.

On Demande

On demande un jeune homme pour réparer et presser les habits. Ouvrage à l'année. S'adresser à la ENGLISH & SCOTCH WOOLEN CO., 217 rue Casca-des.

Carte Professionnelle

Jos. P. Héroux, B.A. Sc.
Membre de l'Association des Architectes
Ingénieur Civil, Architecte
501 rue Georges, SOREL

La Machine Agricole Nationale, Ltée., Montmagny, Qué.

SACHONS NOUS RECONNAITRE !
PREFERONS LES NOTRES !
Appuyons une industrie canadienne telle que *La Machine Agricole Nationale, Limitée.*

Ayant commencé la série complète des instruments aratoires, cette industrie a pour but, avant tout, d'offrir au public les produits les plus perfectionnés qu'il ait sur le marché.

Ses techniciens et ses ingénieurs prennent le temps nécessaire pour faire un outillage des plus scientifiques et donner à la fabrication la direction la plus sûre, la plus moderne, la plus expéditive et la plus économique.

RESERVEZ-LUI VOS COMMANDES

L'atelier des instruments d'exploitation forestière est actuellement en pleine activité.

Demandez à votre fournisseur les HACHES, les PIQUES, et autres OUTILS A MAIN de la marque "NATIONALE"

Des agents de vente sont demandés dans toutes les paroisses

La Machine Agricole Nationale, Ltée.,



Le fer à repasser électrique

Aplanit les difficultés des jours de lavage. Il est d'emploi facile, frais et économique. Epargne le temps perdu à attendre que le poêle ait chauffé les fers. Se chauffe rapidement et maintient sa chaleur.

Il n'en coûte que quelques sous pour faire le repassage d'une semaine sans compter l'économie du temps.

S'emploie dans la cuisine ou sur une véranda; on tourne le commutateur et c'est tout.



PHARMACIE DU DR. J. E. A. COLLETTE

Drogues, Produits Français et Brevetés. Accessoires de Santé
Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE
et aux COMMUNAUTES RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie: 197, rue CASCADES coin Ste-Anne

TELEPHONE:
JOUR 348 - NUIT 311

GARAGE

BENGLER BLANCHARD LIMITEE

AGENTS DE FORD ET DODGE

POUR NOS VISITEURS:

Nous avons retenu les services d'un EXPERT-ELECTRICIEN pour les systèmes DELCO et WARNER et pour tous les accessoires électriques sur automobiles.

REPARATIONS DE TOUTES SORTES

Tous vos troubles d'électricité et de mécanique expliqués et réparés PROMPTEMENT

Service de Jour et de Nuit.

Tél.: Jour 297 Nuit 411

35 rue Concorde

St-Hyacinthe

VOIX

-DE-

I. A. C. J. C.

UNION RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE

VOL. III—No 29

le 4 juin 1920

Convention régionale d'Ottawa

Dimanche dernier, avait lieu au Scolasticat des RR. PP. Oblats, à Ottawa-Est, la convention annuelle de l'Union Régionale d'Ottawa, sous les auspices du Cercle Mazenod. Environ une centaine de membres, représentant les divers cercles de la région et les Unions Régionales étrangères, ont pris part à ce congrès.

La convention s'est ouverte par la messe dite dans la chapelle du Scolasticat, par le Rév. Père Lamoureux O. M. I., et suivie de la communion générale des membres des différents Cercles, des représentants et des délégués. Disons tout de suite que c'est toujours un spectacle vraiment réconfortant de voir une centaine de jeunes hommes s'approcher de la table sainte, unis dans une même pensée de recueillement religieux, d'apostolat chrétien, de foi ardente et convaincue.

À la suite de la messe une vibrante allocution fut prononcée par le Rév. Père Chabot, O. M. I., aumônier du Cercle Mazenod. Ce sermon avait pour su-

jet: l'Apostolat, ce qu'il doit être, et comment il doit être exercé. Le Rév. Père Chabot a développé ces deux points en s'appliquant à démontrer que l'apostolat est la conséquence d'un double amour, de l'amour de Dieu et de l'amour des âmes.

À la suite de la messe et du déjeuner intime, a eu lieu l'ouverture proprement dite de la convention, par la lecture et l'adoption des rapports des différents cercles de la région; on a aussi apporté quelques changements aux règlements et constitutions de l'Union Régionale d'Ottawa, puis, la discussion s'est ouverte sur les moyens de propagande en faveur du journal "Le Droit", sur la diffusion de la presse et des œuvres de bibliothèque et surtout sur les retraites fermées. La grande résolution de la convention se résume en un appel lancé à chacun des membres des différents Cercles, de faire cette année une retraite fermée. Le Rév. Père Villeneuve qui a traité spécialement cette question des retraites fermées a fait un vibrant appel aux jeunes gens de l'A.C.J.C., en démontrant que si l'on veut réellement faire de l'apostolat il faut

se retremper dans le bain de la retraite fermée, sans laquelle il ne saurait y avoir de vraie piété, de bien solide.

Le camarade Lagacé du Cercle Duhamel a exposé, dans un travail très bien fait et très documenté, ce que doit être un membre de l'A.C.J.C., il s'est appliqué à démontrer ce que doit être la vraie piété, la piété active, comment elle doit s'exercer et il faut vivre sa foi dans tous les actes de sa vie publique et privée.

L'assemblée s'est terminée par un vote de remerciements au camarade Maynard pour les bons services qu'il a rendus à l'A.C.J.C. comme président de l'Union Régionale, puis, la journée finit comme elle avait commencé, par la prière, et le salut du Saint Sacrement.

L'exubérance de vitalité qui s'est manifestée au cours de cette convention démontre que la jeunesse catholique se rend bien compte que les actes isolés ne suffisent plus et qu'il lui faut grouper toutes les énergies, tous les dévouements, tous les enthousiasmes si elle veut remplir la belle et grande mission que lui ont donnée ses fondateurs.

Th. Adélar FONTAINE, Prés. U. R.

Vœux

Résolutions ou vœux présentés par Camille Hubert au nom

du Cercle Benoît XV, à notre dernière convention:

1.—Que le Comité régional et les cercles se tiennent en relations intimes par des correspondances et des visites répétées; c'est une condition de vie.

2.—Que le port du bouton-insigne soit constant et pour se faire connaître et pour se faire reconnaître.

3.—Que les cercles ainsi que les membres soient très fidèles à exécuter les ordres et à obéir aux directions du Comité Régional.

4.—Que chaque membre vive une vie surnaturelle intense, qu'il soit apôtre zélé et tenace, que tous essaient de faire au plus tôt une retraite fermée.

5.—Que tous les membres fassent de la propagande et recrutent des membres sérieux.

6.—Que chaque cercle, pendant la prochaine année, travaille à fonder un nouveau cercle dans une des paroisses de son voisinage.

Voici les noms des nouveaux officiers élus à la convention du 23 mai dernier: Adélar Fontaine, président, Arthur Leclaire, Camille Hubert, Gaston Nolin, Benjamin Fournier, Armand Lahaise, Pierre Messier.

Itinéraire de la Visite Pastorale

- St-Grégoire, 4, 5 et 6 juin.
- St-Athanase, 6, 7 et 8 juin.
- Ste-Anne de Sabrevois, 8 juin.
- St-Georges de Henryville, 8, 9 et 10 juin.
- St-Jacques de Clarenceville, 10 et 11 juin.
- St-Sébastien, 11, 12 et 13 juin.
- St-Pierre de Verone, 13 et 14 juin.
- Notre-Dame des Anges, 16, 17 et 18 juin.
- St-Alexandre, 16, 17 et 18 juin.
- Ste-Sabine, 18 et 19 juin.

- St-Ignace, 19 et 20 juin.
- St-Damien de Bedford, 20, 21 et 22 juin.
- St-Armand, 22 et 23 juin.
- St-Frs-d'Assise de Frelighsburg, 23 et 24 juin.
- Ste-Croix de Dunham, 24, 25 et 26 juin.
- Ste-Rose de Lima, Sweetsburg, 26 et 27 juin.
- St-Vincent, Adamsville, 27 et 28 juin.
- St-Alphonse de Granby, 28 et 29 juin.
- Notre-Dame de Granby, 29 et 30 juin et 1 juillet.
- St-François-Xavier, W. Shefford, 1, 2 et 3 juillet.
- St-Edouard, Knowlton, 3 et 4 juillet.
- St-Bernardin, Waterloo, 4, 5 et 6 juillet.
- St-Joachim de Shefford, 6 et 7 juillet.

La Fete-Dieu

Suivant la coutume chez les RR. PP. Dominicains et dans la paroisse Notre-Dame du Rosaire, la procession solennelle du St-Sacrement, hier au soir, à l'occasion de la Fête-Dieu, a été des plus imposantes. Nombreux ont été les paroissiens et ceux de la Cathédrale qui ont suivi religieusement la procession par les parterres de l'église et du couvent.

A l'Académie Girouard

La distribution solennelle des prix à l'Académie Girouard aura lieu le 21 courant. Le programme promet d'être intéressant. On y représentera "Les Petits Jardiniers de la Reine" et "Les Premiers Triomphes de Duguesclin", le tout avec musique, chant et déclamation.

L'anémie soustrait ses victimes à la cachette

Des cas de pauvreté de sang qui pourraient être facilement guéris enlèvent la santé et l'énergie à nombre d'hommes et de femmes, et de garçons et de fillettes.

L'anémie, qui signifie littéralement pauvreté de sang, est une des plus communes maladies du jour. Si on la néglige elle peut se changer en la plus dangereuse anémie, une des maladies les plus désespérées. Bien que l'anémie s'attaque aux hommes et aux garçons, elle fait plus de ravages parmi les jeunes filles et les femmes, et pour cette raison toute femme, particulièrement toute mère, devrait savoir comment reconnaître les signes de cette maladie qui fait son apparition si graduellement et si sournoisement, qu'elle est souvent grave avant que l'on constate la nature du mal. Un symptôme général de l'anémie c'est la pâleur. Les joues perdent graduellement leur couleur, et les lèvres deviennent pâles ou blanches. Avec cette perte de couleur vient une tendance à la fatigue, une palpitation cardiaque, et la courte haleine après le moindre exercice, avec des maux de tête accidentels. Dans les cas les plus graves, des accès d'évanouissement se produisent fréquemment.

Dans les conditions anémiques ordinaires, y compris l'anémie qui affecte les jeunes filles entre les âges de treize et dix-neuf ans, les Pilules Roses du Dr Williams sont exactement le remède voulu. De l'air frais, du soleil et une alimentation substantielle feront le reste. Toute femme ou fille qui prend des Pilules Roses du Dr Williams peut voir par la rougeur coissante de

ses lèvres que les pilules rendent son sang riche et rouge.

Mlle Mabel Feener, Liverpool, N.-E., dit: Avant de commencer à prendre des Pilules Roses du Dr Williams, je me sentais comme une épave complète. Mon sang était pauvre et aqueux, je souffrais d'accès d'évanouissement et d'étourdissement, et avais des maux de tête, presque chaque jour. Je prenais un remède de médecin, il ne me faisait aucun bien et à cette époque j'apprenais mon métier de tailleur, et je dus, à cause de mon mal, abandonner mon travail. Après avoir lu un jour une annonce des Pilules Roses du Dr Williams, je décidai d'essayer ces pilules. Après en avoir pris deux boîtes je me sentais mieux portante et je continuai à en prendre jusqu'à ce que je fusse complètement remise. Ces pilules ont réellement fait des merveilles pour moi, et je ne puis les recommander trop hautement.

Le but des Pilules Roses du Dr Williams est de revivifier le sang. Elles le font et le font bien. Voilà pourquoi elles sont un remède inappréciable contre les maladies provenant de la pauvreté du sang ou de l'insuffisance de sang, telles que rhumatisme, névralgie, suite de la grippe et des fièvres. Les pilules sont garanties exemptes d'opiat ou de toute drogue nocive, et ne peuvent nuire à l'organisme le plus délicat.

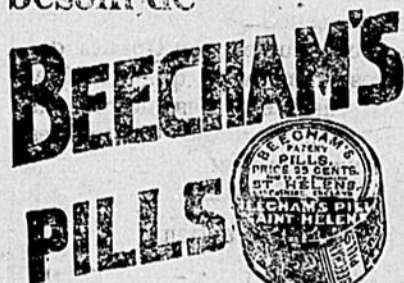
Vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Le conseil d'une mère

Quand une maman a une fois employé les Tablettes Baby's Own pour ses petits, elle est toujours heureuse de les recommander aux autres. Son conseil,

donné après un essai minutieux, peut-être rapidement suivi de bons résultats. Les Tablettes constituent un laxatif doux et complet qui ne manque jamais de régler les intestins et d'adoucir l'estomac. Elles font toujours du bien — ne peuvent nuire même au plus jeune bébé. A leur sujet, Mme P. Laforest, Saint-Nazaire, Qué., écrit: "Durant trois mois mon bébé fut constipé et cria continuellement. Suivant le conseil d'une amie, je lui donnai des Tablettes Baby's Own et maintenant à l'âge de cinq mois, il est parfaitement bien et pèse vingt livres. Je suis heureuse de pouvoir le conseiller aux autres mamans de les employer." Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou on peut les avoir par la poste à raison de 25 cents la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Lorsque votre cerveau est en mauvais état—vous avez besoin de



(PILULES BEECHAM)

Un cerveau actif doit avoir du sang pur, non empoisonné par les produits de l'indigestion—ou par la torpeur du foie et des intestins.

Se vendent plus que tout autre remède dans le monde entier. Vendues partout au Canada. En boîtes, 25c., 40c. 11

UNIQUE AU MONDE

- 1° Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance.
- 2° Ce traitement, inventé et pratiqué avec succès par le Dr J. N. Paul Fournier depuis huit ans, est unique au monde et fait l'honneur de tous les professionnels en art dentaire.
- 3° Extraction et plombages des dents sans douleur par le procédé ci-dessus.
- 4° Crayon anesthésique du Dr J. N. Paul Fournier pour injection hypodermique sans douleur.
- 5° Poudre dentifrice oxygénante Pyorrhéol du Dr J. N. Paul Fournier.
- 6° Pastilles du Dr J. N. Paul Fournier contre la pyorrhée alvéolaire et tous excès d'acide urique.
- 7° Poudre antiseptique du Dr J. N. Paul Fournier.

Bureaux du Dr J. N. PAUL FOURNIER

St-Hyacinthe

Téléphone 40

100 FILLES DEMANDEES

Pour la fabrication des corsets

Bons gages garantis

Fabrique idéale au point de vue hygiénique

S'adresser à la

E. T. CORSET CO
SAINT-HYACINTHE

A VENDRE

On trouvera au No. 88 de la rue Ste-Anne un excellent poêle, dit "High Oven", à des conditions exceptionnellement avantageuses, de même que plusieurs autres meubles d'occasion: berceau, voiture d'enfant, etc.

Maison à Vendre

Cinq logements et un magasin. Fondations en ciment et couverture galvanisée. Bonnes conditions. S'adresser à Félix Blanchette, 32 St-Pascal, St-Hyacinthe, P.-Q. RC. 5 fa

Notes locales

La Fete-Dieu

Dimanche aura lieu la procession solennelle de la Fête Dieu. Le parcours doit couvrir cette année les villages de La Providence et de St-Joseph, avec reposoir à la Métairie. Nul doute que l'enthousiasme sera grand pour la décoration des demeures, sur le long du parcours, et la propreté parfaite des rues.

L'Union St-Joseph

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe célébrera sa Fête patronale dimanche le 13 juin 1920. Départ des salles de la Société à 10.30 hrs a. m. pour l'Eglise de la Paroisse Notre-Dame où aura lieu la messe à 11 hrs a. m.

Le Parcours sera le suivant: rues Mondor, St-Antoine, St-François, Cascades, Bourdages et Girouard et retour par les rues Girouard, Bourdages, Héloïse, Desprès et Girouard.

Le COMITE.

Mauvaise nouvelle

Le famille de M. le Chevalier L.-F. Chartier a appris avec chagrin la maladie très grave de Mme Dr Joseph Boulanger (Blanche), qui demeure à Edmonton, Alberta. On assure que la vie de Mme Boulanger est en danger. Ce sera une perte sensible pour la population française de la Capitale Albertaine, où Mme Boulanger a su se créer un vaste cercle d'amis et d'admirateurs. Grâce à un patriotisme, puisé à bonne source, elle a fait des œuvres éminemment nationales, sans compter celle qui demeurera: l'Oeuvre des Bons Livres Français. Doué d'un talent de plume remarquable, Mme Boulanger a fréquemment écrit dans les journaux, dans notre "Tribune" également, sous le pseudonyme de Dan Lombre.

Nous faisons des vœux pour que Mme Boulanger, la sœur de notre directeur, sorte une fois encore, victorieuse de cette nouvelle épreuve.

Le cirque

De l'action, des couleurs vives et de la musique à satiété, de l'ouverture par les trompettes jusqu'aux derniers accords de la fanfare du cirque Hagenbeck-Wallace, qui doit venir en notre ville le 17 courant.

D'autant plus intéressants sont tous les actes que les plus habitués avouent avoir eu autant de plaisir en voyant les représentations que lors de leur premier cirque.

Les actes d'animaux du Hagenbeck-Wallace sont les meilleurs et les plus gros au monde, la chose est admise de tous depuis les trois dernières décades. Ces actes ne constituent pas cependant tout le programme. Parmi les exploits humains, les meilleurs, ceux qui demandent le plus d'habileté et d'audace, seront vus sous la grande tente au Parc Laframboise. La représentation de l'après-midi commencera à 2 heures, les portes étant ouvertes une heure plus tôt, de façon à ce que tout le monde puisse visiter l'immense ménagerie. Dans la soirée les portes seront ouvertes à 7 heures, la représentation commençant une heure plus tard.

AVIS

Défense est faite à qui que ce soit d'avancer, sans mon consentement, à toutes personnes s'autorisant de mon nom pour acheter à crédit des marchandises ou autres choses. Au cas contraire, je ne serai pas responsable des comptes.

HORMISAS FONTAINE.
St-Hyacinthe, 3 juin 1920.

Il se noie

Il ne se passe pas une année sans que nous ayons à enregistrer une victime de la rivière Yamaska. Lundi dernier, vers les quatre heures de l'après-midi, MM. Camille Arbour, Noël Bernard et Michel Mathieu, tous trois employés à la Banque Nationale, allaient prendre un bain dans la rivière, vis-à-vis l'ancienne propriété de l'hon. M. E. Bernier, ancien député et ministre. M. Arbour a nagé sur une distance d'une centaine de pieds, puis il a disparu sans que ses compagnons s'en soient aperçus. Lorsque MM. Bernard et Mathieu eurent réalisé le malheur, ils ont téléphoné au poste de police pour avoir du se-
chef Bourgeois s'est rendu sur les lieux. L'échevin Benoit et le constable Tétrault, après une heure de recherches, ramenaient le corps à la surface. Le cadavre a été transporté à la morgue. Le Cononer averti déclara qu'il ne tiendrait pas d'enquête. M. Arbour, père, est parti le lendemain pour Iberville, avec le corps de la victime, son fils.

On nous assure que le jeune Arbour était un modèle de jeune homme, assistant à la messe tous les matins et y communiant régulièrement.

Le malheur n'en est pas moins douloureux pour sa famille qui a droit à toutes nos sympathies. Il servira, nous l'espérons, de salutaire leçon pour ceux que les plaisirs de la rivière l'emportent sur l'expérience.

L'auto en vogue

Les autos roulent. Jamais nous n'avions vu autant de voitures automobiles dans notre ville. On estime à 70,000 le nombre d'autos qui seront vendues au Canada cette année, ce qui donnera un total de plus de 400,000 autos en roulement journalier.

Mort subite

Une mort qui a jeté de la consternation parmi la jeunesse de notre ville est celle de ce jeune homme de 23 ans, Joseph-A. Saint-Roch, survenue samedi dernier, dans une salle attenante au salon de barbier de M. V. Caouette, de la rue Cascades. Il appert que le jeune homme a fait venir ses chaussures et se préparait à monter sur un des fauteuils, pour y subir une coupe de cheveux, quand il s'est affaissé. L'enquête n'a rien révélé de nature à expliquer le décès, le Coroner ayant déclaré qu'il s'agissait tout simplement d'une congestion de poumons. Il n'y a pas eu d'autopsie pour établir si cette congestion avait été provoquée par un aliment ou un breuvage quelconque. Au dire des témoins, le défunt paraissait en bonne santé et nullement sous l'influence des liqueurs. Sa sœur et une amie, qui l'avaient accompagné jusqu'au salon du coiffeur, l'attendaient, tout en faisant des emplettes dans les magasins voisins. Grande a été leur douleur de ne revoir que son cadavre. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu lundi à St-Dominique de Bagot.

Nous offrons à la famille affligée et à son frère, notre concitoyen, M. L.-A. St-Rocque, nos sympathies sincères.

Feu le R. P. Girard

On nous apprend la mort survenue à Buckingham, le 1er juin, du R. P. Pierre Girard. Le regretté défunt était né à Marieville, le 14 février 1849, de Pierre Girard, cultivateur, et de Marie Leclerc. Il fit ses études dans sa paroisse natale et fut ordonné à St-Hyacinthe par Mgr C. Larocque, le 2 septembre 1871. Après avoir été professeur à Marieville (1871-1874), il fut vicaire à Coaticook (1874-1875), directeur du séminaire de Sherbrooke (1875-1878), il entra au

noviciat des Rédemptoristes, en Belgique (1888). Partout il s'est signalé par son savoir-faire et son invincible confiance, dans la divine Providence. C'est son intelligence clairvoyante qui présida à la fondation des nouvelles annales de Sainte-Anne et à la construction des monastères d'Ottawa et de Sherbrooke.

Les funérailles ont eu lieu dans l'église des Pères Rédemptoristes, à Ottawa, ce matin.

Condolences

Extrait du procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe tenue le vingt-huit mai mil neuf cent vingt, à trois heures de l'après-midi.

Sont présents Son Honneur le maire Bouchard et les échevins Fontaine, Benoit, Guillet, Chevall, Solis et Lefebvre, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire.

Il est proposé par l'échevin Solis, secondé par l'échevin Guillet et résolu à l'unanimité:

Que le Conseil municipal a appris avec regret le décès de la mère de leur estimé collègue, M. Joseph Godbout, et lui offre ses condoléances dans le deuil qui le frappe.

Une copie des présentes sera adressée à M. Joseph Godbout et aux journaux de la ville pour publication.

Extrait à Saint-Hyacinthe le vingt huit mai mil neuf cent vingt.

A. MESSIER,
Greffier de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Accident à St-Simon

M. A. Saint-Jean, boucher, bien connu des habitants de notre Marché Centre, mais qui demeure à St-Simon de Bagot, a trouvé la mort dans des circonstances pénibles, mardi dernier après-midi. On venait de relever une grange de quelques pieds à l'aide d'une vis, quand est venu la bourrasque, vers les quatre heures. Les hommes se sont réfugiés à la maison, craignant pour cette grange, qui était loin d'être solide. Un moment donné, M. St-Jean s'aperçut qu'il avait oublié quelque chose auprès de la bâtisse en question; il s'y rendit tout de suite, tout juste à temps pour se faire écraser par la grange qui s'effondrait à ce moment. Les hommes ont pu le tirer de sa terrible position et le conduire à la maison, mais il est mort une demi-heure plus tard.

Collision d'autos

Mardi dernier, M. L.-G. Lalime se promenait en automobile en compagnie de Mme Lalime, de leur gendre, M. H. O. Cadorette et de leur fille, Mme Cadorette. Ils montaient la rue Ste-Anne à une allure assez rapide, quand, arrivés à la rue Girouard, leur automobile a été frappée en flanc par celle que conduisait M. N. Durocher. Comme résultat, Mme Lalime s'est frappé la tête sur un des soutiens de la couverture de l'auto et elle a perdu connaissance. Elle est cependant hors de danger. Les autres occupants des voitures n'ont reçu que de légères contusions. Les dommages aux automobiles elles-mêmes sont considérables.

Construction

M. Euclide Benoit, le gérant de La Compagnie de Phonographes de St-Hyacinthe, est à se construire une jolie villa, sur la rue St-Pierre, au Village La Providence.

SERVANTE DEMANDEE

Demoiselle ou Dame trouverait un excellent emploi en s'adressant au No. 88 rue Ste-Anne, dans une famille de quatre personnes dont deux enfants. Pas de blanchissage.

LE CURE DE LAPAROISSE CORROBORE CET EXCELLENT CERTIFICAT

D'un Homme qui a été son Paroissien pendant vingt ans—Guérison complète d'une Indigestion Chronique

Salomon, Îles de la Madeleine, Qué., 19 Mai 1917.— Dans cette paroisse on s'est beaucoup intéressé à la guérison de W. J. Sullivan, V.S., produite à la suite de l'emploi de la Nourriture pour les nerfs et des pilules pour le foie et les reins du Dr Chase. Il avait souffert très sérieusement et depuis si longtemps, que sa guérison par l'usage de ce remède avait créé une grande impression sur le cercle très étendu de ses amis et parents.

Afin que ceux qui sont éloignés de lui et qui ne le connaissent pas personnellement, puissent apprécier la sincérité et la véracité de sa lettre, il l'a fait appuyer par le curé de la paroisse.

M. W. J. Sullivan, V.S., Salomon, Îles de la Madeleine, Qué., écrit: "Il y a dix ans j'ai eu une attaque d'indigestion et de constipation et j'ai essayé plusieurs soi-disant remèdes, j'ai eu des prescriptions de médecins pour mon cas qui ont donné comme résultat un soulagement temporaire seulement. Souvent j'ai souffert plus que je ne puis le dire. Enfin, j'ai pris la décision d'essayer le remède du Dr Chase et je me suis procuré une demi-douzaine de boîtes de la Nourriture pour les nerfs et quelques boîtes de pilules pour le foie et les reins du Dr Chase et j'ai commencé à les prendre suivant les directions jusqu'à ce que je les eusse prises toutes, et à ce moment, je me suis senti complètement guéri. Il y a environ un an, j'ai ressenti de légères attaques et j'ai encore pris les remèdes mentionnés plus haut; le résultat a été absolument satisfaisant et je suis en très bonne santé depuis lors, grâce à la Nourriture pour les nerfs et les pilules pour le foie et les reins du Dr Chase. Je suis âgé de plus de 60 ans et j'ai toujours à ma portée une certaine quantité de ces remèdes".

Le public souffre généralement plus d'indigestion et de constipation que d'autres maladies. Que le monde souffre inutilement est prouvé par la lettre de M. Sullivan. Les remèdes du Dr Chase sont en vente chez tous les marchands ou envoyés directement par la poste sur réception du prix. Nourriture du Dr Chase, pour les nerfs, 50 cents la boîte, traitement complet, 6 boîtes pour \$2.50. Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, 25 cents la boîte, 5 pour \$1.00. Edmanson, Bates & Co., Ltd, Toronto.

Un oranger

Tous les passants sur la rue Sainte-Anne admirent le superbe oranger, qui orne la véranda de M. l'abbé Gaudreau. Cet arbuste porte fruit, depuis quelques jours, prouvant que le climat de St-Hyacinthe est favorable, même aux arbres fruitiers du Sud.

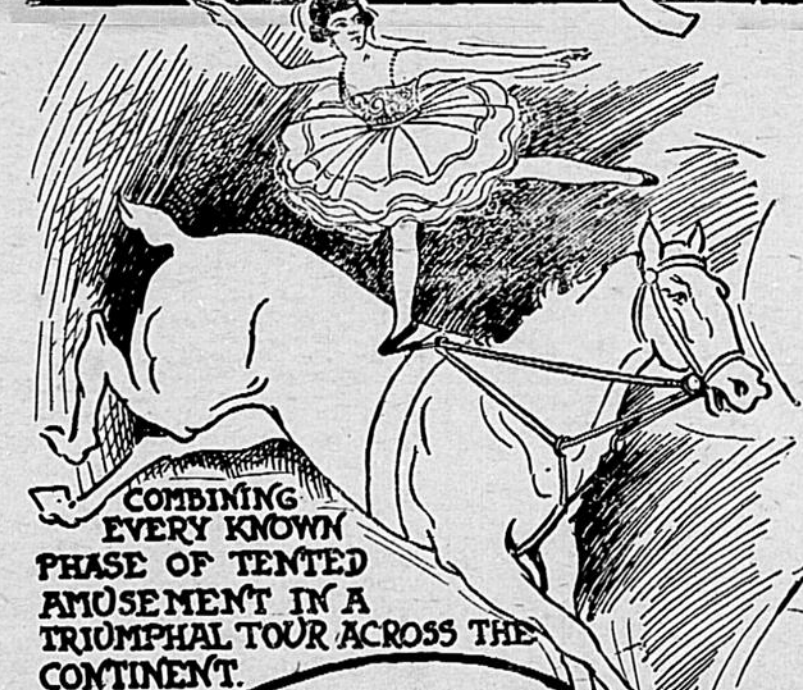
A l'hôpital

Mme Narcisse Vincent, de Coaticook, est à l'hôpital St-Charles, où elle a subi une opération. Les rapports sont des meilleurs, Mme Vincent ne demeurant à l'hôpital que pour suivre le traitement imposé. L'opération consistait à l'enlèvement d'une cataracte.

ST-HYACINTHE 17 JEUDI, JUIN

PARADE DANS LES RUES de 3 Milles
A 10.30 A.M.

HAGENBECK-WALLACE CIRCUS



HUGE CAGES OF WILD ANIMALS
THRILLING-DEATH-DEFYING FEATS



The WORLD'S GREATEST
ARRAY OF ARENIC MARVELS
WONDERSHOW DE LUXE

BILLETTS EN VENTE TOUTE LA JOURNÉE A LA
PHARMACIE BRODEUR, 163 RUE CASCADES.

Notes locales

Noces d'Or

Samedi soir dernier, chez leur petit-fils M. Ernest Archambault, de Montréal, ont été célébrées les noces d'or de nos concitoyens, M. et Mme Calixte Dion. A cette occasion une foule de parents et d'amis s'étaient groupés pour témoigner aux jubilaires leurs sentiments d'estime et de respect. Une adresse fut lue par M. Damien Dion, petit-fils, au nom des parents et amis. Une autre adresse fut lue au nom des enfants par M. Henri Hamel, qui présenta en même temps une gerbe de cinquante roses épanouies. M. Ernest Archambault, de l'hôtel Riendeau, présenta une bourse substantielle et divers autres cadeaux appropriés. Au nom de nos concitoyens, nous joignons nos hommages à M. et Mme Calixte Dion.

A l'épouvante

Dimanche matin, quelques minutes avant la grand'messe, deux chevaux, attelés sur des voitures de familles, ont pris l'épouvante sur le pont Barsalou, excités par le passage d'une automobile. Sans égard pour les personnes exposées, le chauffeur a conduit sa machine à une allure exagérée. Un premier cheval prit la peur et s'est élancé sur une voiture dont le cheval était également emballé. Comme résultat déplorable, les deux voitures furent renversées, celle de M. Henri Sciotte étant projetée avec violence sur le garde-fou. L'excitation a été grande, durant quelques secondes, même chez les nombreux passants. Fort heureusement, on n'a eu à enregistrer aucune blessure corporelle.

Feu M. G. Cote

La mort a frappé un de nos plus estimés concitoyens, dans la personne de M. Georges Côté, propriétaire du moulin à farine de cette ville, décédé lundi dernier au matin, après quelque temps de maladie. Il était âgé de 83 ans. Le défunt fut l'un des pionniers de l'industrie des chaussures à Saint-Hyacinthe. Il était avantagement connu et universellement estimé. Il laisse son épouse, Adélaïde Lévesque, et son fils, Louis Côté, du département de la Marine d'Ottawa; ses frères, MM. Joseph, Magloire et Alfred Côté, manufacturiers de chaussures en notre ville.

Les funérailles ont eu lieu mercredi à la Cathédrale, au milieu d'une affluence considérable de concitoyens.

Nos condoléances à la famille Côté.

Baseball

Samedi le 29 mai a eu lieu au Parc Laframboise une intéressante partie de Base-Ball devant une assistance de 300 personnes entre les clubs McKay Finishing vs Sole Leather, de chez Ames Holden McCready, le dernier sortant vainqueur par le score de 7 à 6. A. Maranda et Lizotte se distinguèrent au bâton, le premier en frappant un trois buts et le second un deux buts.

Score par inning

McKay Finishing:—2 0 2 1 1 0 0 0 0.

Sole Leather:—1 1 0 3 1 1 0 0 0.

Samedi le 5 juin, les clubs l'Etat Major et Employés se rencontreront à 1 hre 1/2 p.m.

La foudre

Mercredi après-midi, la foudre est tombée sur la maison en construction de M. Vandal, au Village St-Joseph, massacrant la cheminée et brisant une porte. Un ouvrier qui se trouvait à l'intérieur a reçu un choc qui l'a étourdi durant plusieurs minutes.

Pour aucune considération il ne voudrait rester sans

Tablettes Zutoo

Voilà comment s'exprime M. A. O. Norton de Boston, un des plus célèbres manufacturiers de l'univers; il nous a donné son témoignage volontaire comme suit:
286 rue Congress, Boston, Mass.
"J'étais très jeune lorsque j'ai commencé à souffrir du mal de tête, et depuis mes premières attaques j'ai essayé tous, ou à peu près tous les soi-disants "remèdes" sur le marché. Il y a quelques mois cependant, mon attention fut attirée par les Tablettes ZUTOO, et depuis j'en prends avec les résultats des plus satisfaisants. Je constate qu'elles guérissent les maux de tête nerveux ou autres en l'espace de quelques minutes, sans laisser le moindre mauvais effet. Elles produisent le même bon résultat chez tous les membres de ma famille qui en prennent au besoin. Lorsque j'ai eu des amis souffrant du mal de tête, je leur en ai fait prendre, et jamais ces tablettes n'ont échoué dans leur bons effets. Lorsque je voyage, j'ai toujours le soin d'apporter des tablettes ZUTOO dans ma valise à main, et réellement, JE NE VOUDRAIS, POUR AUCUNE CONSIDERATION, RESTER SANS CES TABLETTES". A. O. Norton. 25c. la boîte—chez tous les marchands.

A Montréal

Nombreux sont nos concitoyens qui ont assisté, dimanche dernier, à Montréal, à la grande démonstration de solidarité et d'union des Chevaliers de Colomb. Plus de 2,500 membres avaient pris place dans l'immense salle du Conseil Lafontaine, avec plus de cent officiers sur les fauteuils d'honneur. Notre concitoyen, M. M.-E. Chartier, avait la charge de conférer le Troisième Degré à une classe de plus de cent candidats. Le succès a été complet. Mardi prochain, à la grande Convention d'Etat de cet Ordre, qui doit avoir lieu à Sorel, plusieurs des membres du Conseil local doivent y aller pour représenter leurs confrères. On assure que cette Convention sera très importante au point de vue de l'avenir des Chevaliers de Colomb dans notre province.

Propriétés à vendre

Deux propriétés, offrant quatre logements et trois places d'affaires au coin des rues Ste-Marie et Cascades. Conditions faciles. S'adresser à M. H. Lapierre, 81 rue Cascades, St-Hyacinthe. R. c. 4 et 11 juin.

Nomination ratifiée

La nomination de M. J. de La Broquerie Taché, imprimeur du Roi, au poste de conservateur de la bibliothèque du parlement, en remplacement de M. A. D. Decelles, a été ratifiée officiellement par un arrêté en conseil.

La fête du Roi

Hier, fête du roi, nos concitoyens ont célébré en travaillant. C'est probablement la meilleure façon de chômer! Les bureaux du gouvernement et les banques ont été cependant fermées.

ETAT CIVIL

CATHEDRALE

BAPTEMES

Le 26, Joseph-Philippe-Condard, de Albert Gauthier et Alice Lapointe. Parrain et marraine, Elzéar Gauthier et Adélie Bourgeois.

Le 30, Marie-Antoinette-Jeanne-d'Arc, de François-Xavier Morin et Marie-Blanche-Irène Larouche. Parrain et marraine, Adéard Morin et Marie Faucher.

Le 30, Joseph-Guy-Roger, de Emile Blanchette, et Dorila Desjardins. Parrain et marraine, Louis Maheu et Albina Desjardins.

Le 1er juin, Marie-Joseph-Thomas-Gustave, de Charles Chapais et Gabrielle Chaussegros de Léry. Parrain et marri-

ne, l'honorable Sénateur Thos. Chapais et Henriette Michaud.

Le 1, Maxime-Louis-Philippe, de Maxime David et Bertha Philie. Parrain et marraine, Rodolphe Philie et Simonne Philie.

Le 1, Marie-Cécile-Jeanette, Louise Beaudry. Parrain et marraine, Alexandre Frappier et Georgine Desrosiers.

SEPULTURES

Le 24, Céline Lalime, 67 ans, fille de feu Célestin Lalime.

Le 25, Mélodie Berthiaume, dite Sr Marie-Moise, des Srs de la Présentation de Marie, 54 ans, et dans la 31ème année de sa vie religieuse.

Le 25, Marie-Suzanne Raymond, 15 mois, enfant de Elphège Raymond.

Le 25, Gérald Demers, 6 ans, enfant de Napoléon Demers.

Le 28, Emma Lussier, 19 ans, épouse de Zéphirin Roberge.

Le 29, Rosalie Brochu, 75 ans, épouse de Narcisse Godbout.

Le 29, Paul, 7 ans, enfant de F.-X. Paradis.

Le 2, George Côté, 82 ans, époux de Adéline Levesque.

EGLISE NOTRE-DAME DU ROSAIRE

BAPTEMES

Le 28, Joseph-Augustin, de Frs Légaré et Elisa Peltier. Parrain et marraine, Raoul Légaré et Annette Légaré.

Le 29, Marie-Thérèse-Jeanne, de Albert Daviau et Marie-Louise Lorange. Parrain et marraine, J.-B. Daviau et Philomène Cabana.

Le 31, Marie-Claire-Suzanne, de Toussaint Bachand et Eva Despars. Parrain et marraine, Emile Despars et Yvonne Despars.

Le 31, Charles-Henri-Albert, de Louis-Willimont St-Louis et Harriet-Mable Lance. Parrain et marraine, Charles-E.-C. Fissette, P.P. et Alice Larivière.

MARIAGES

Le 31, Ovila Proulx, mécanicien et Amanda Poulin.

En Angleterre

Le cardinal Bourne, de Londres, voit dans l'oubli du surnaturel, une des principales causes de la prolongation de la guerre. "Chez nos ennemis, dit-il, le surnaturel est oublié, la force brutale prime tout; chez les Alliés, il n'a pas la place voulue. La France (qui n'a jamais peut-être été plus près du divin Maître), comme nation, a un gouvernement qui n'a jamais osé lever les mains pour prier, et pas un de ses hommes politiques n'a osé proposer publiquement de renouer avec le Saint Siège. En Italie, le peuple garda sa foi naïve, mais le gouvernement n'a jamais institué de prières publiques pour la guerre; il ne s'occupe du Pape que pour écarter son influence. En Angleterre, le Souverain peut inviter son peuple à s'agenouiller devant la Majesté divine, certain que l'invitation éveillera dans tous les cœurs une réponse favorable."

Pour Faire Disparaître les Boutons

Vous n'avez pas besoin de mercure, de potasse ni de tout autre minéral violent pour vous guérir de boutons causés par un sang impur. Prenez de l'Extrait de Racines appelé Siroc Caruill de la Mère Selgel et votre peau deviendra aussi claire et fraîche que celle d'un bébé. Hadoucit l'estomac et régularise les intestins. Procurez-vous le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille. Chez les pharmaciens.

EUGENE BENOIT

Ne payez pas loyer durant toute votre vie, devenez propriétaires

Nous avons une grande quantité de propriétés en mains à vous vendre à des prix qui conviennent à toutes les bourses. Argent comptant ou à conditions faciles. Consultez bien cette annonce, ne remettez pas à demain, elles seront peut-être vendues.

Rue ST-ANTOINE et STE-MARIE

Terrain de 45 pds de front x 58 pds de profondeur, 3 logements, 1 cuisine d'allonge de 12 x 15, cette maison est en bois, solage en pierre, couverture en métal, cave de 6 pds de hauteur, électricité, bain dans un logement. Prix de vente, \$4,300. \$1,500 comptant la balance payable \$400 par année avec intérêt de 6%. Revenus \$4800.

BOURG-JOLI

Plusieurs terrains à vendre au Bourg-Joli.

Rue BROADWAY et Joseph

Terrain de 90 pds de front par 150 pds de profondeur. Maison de 24 x 24 avec cuisine y attenant de 12 x 12. 6 beaux et grands appartements. Bâtiment de 15 x 4 y compris remise à voitures à bois; écuries. Une autre remise à voitures 40 x 15 avec un beau et grand poulailler à part. Un beau grand terrain pour jardinier. Peut en prendre possession immédiatement. Le prix de vente est de \$2,000 dont \$800 comptant et la balance payable par paiements faciles.

Rue DE LA BRUERE

Terrain de 45 pds de front par 60 pds de profondeur. Maison de 3 étages de 22 par 24; 2 logements, 1 de 4 appartements et l'autre de 8 appartements. Près de la Penman, voyant très bien sur la rue Girouard. Grand hangar. Prix de vente \$2,000. \$1,000 comptant. Balance à terme faciles.

Rue BOURDAGES et BOURASSA

Terrain de 83 pds de front par 100 pds de profondeur avec clôture s'y trouvant. Belle place des mieux situées de la ville de St-Hyacinthe. Prix \$100. Quand bien même que l'on a pas un sou à donner cela ne fait pas de différence.

Rue BOURDAGES

Terrain de 240 pds de front par 80 pds de profondeur. Prix de vente: \$1,500.

Rue BOURDAGES

Terrain de 60 pds de large par 80 pds de profondeur. Maison de 50 pds par 35 pds; 3 étages, 6 logements de 4 appartements par logement. 4 loyers de \$10 et 2 de \$9 rapportant \$700 de revenus par année. Couverture en tôle galvanisée. Peinture de l'an dernier intérieur et extérieur. Le prix de vente est de \$6,000. Conditions faciles pour un prompt acheteur.

Rue BOURDAGES

Terrain de 60 x 80 pds de profondeur, maison en brique de 30 pds de front par 40 de profondeur, 2 logements 6 appartements chacun, avec allonge, électricité, solage en ciment, cave de 6 pds de hauteur, bain. Prix de vente \$5,200, dont \$1,500 comptant et la balance \$300 par année pour 5 ans et la balance avec intérêt de 6 p. c.

Rue CONCORDE

Terrain de 25 pds de front et passage mitoyen par 80 pds de profondeur. Sur cette propriété il y a une maison de 22 x 30, trois étages, 2 logements avec cave de 8 pds de hauteur, solage en bois, avec revenus de \$264 par année. Prix de vente \$2,500, dont \$900 comptant, la balance payable \$100 par année avec intérêt de 6 p. c.

Rue CASCADES

Terrain 45 x 50, maison de 10 appartements avec grande chambre de bain, maison de 40 par 40 allonge de 10 par 15, électricité dans chaque appartement, cave y comprise, gaz, eau chaude, très bien située pour louer des chambres. Refuse actuellement \$40 par mois pour quatre chambres. Réparations à l'intérieur ont été faites pour \$300, comprenant la peinture et tapiserie l'automne dernier. Prix de vente \$4,000. \$1,500 comptant, balance \$500 par année avec intérêt de 6 p. c. Possession 1er mai.

Rue CONCORDE

Terrain de 100 pds carrés à de très bonnes conditions.

Rue ST-DOMINIQUE

Terrain de 60 pds de front x 75 pds de profondeur, maison à deux logements, un de 7 appartements, le deuxième de 5 appartements, la maison a 45 pds de front par 25 de profondeur, cuisine attenant à cette maison de 12 par 15, chaque logement, grand terrain pour jardinage, beau hangar pour bois ou pour garage. Revenus au printemps \$336.00. Prix de vente \$2,500, dont \$800 comptant et la balance payable \$100 par année avec intérêt de 6 p. c.

Rue GIROUARD

Terrain de 60 pds de front par 180 de profondeur, borné par la rivière Yamaska et la rue Girouard. Maison en brique, 2 logements, 8 appartements chacun, chambre de bain, lumière électrique, beau grand garage, remise à voiture et à bois. 1 logement peut être occupé immédiatement par l'acheteur. Prix de vente \$5,000. ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

Terrain de 85 pds de front par 75 de profondeur. Maison de 22 par 24. 2 logements de 5 appartements par logement. Un allonge de 13 x 18; solage en pierre.

Couverture en bardeaux. Cave de 6 pds laiterie, écuries de 2 places de 5 pds chacune. Un des logements peut être livré immédiatement. Maison toute neuve bien peinte, coin des rues Broadway et St-Pierre. \$4,000; \$2,000 comptant. Balance avec intérêt de 6 p. c. Peut avoir un logement immédiatement.

Village ST-JOSEPH

Terrain de 129 pds de front par 200 pds de profondeur. Maison en bois de 29 par 25, 1 logement 8 appartements avec allonge de 28 par 12, solage en pierre, couverture en bardeaux, cave et bain, électricité, une grange avec étable de 15 par 20. Prix de vente \$1,900. Dont \$900 comptant la balance payable \$100 par année pendant 5 ans et la balance payable avec intérêt de 6 p. c. Possession 1er mai.

Rue LAROCQUE

Terrain de 88 pds de front par 65 de profondeur. Maison de 22 x 28 en bois lambrissée en tôle; 2 logements de 5 appartements par logement. Solage en ciment; cave de 4 pds avec cuisine de 16 par 12. Prix de vente: \$2,800; dont \$800 comptant et la balance payable \$100 par année avec intérêt de 5 p. c.

Rue LAFONTAINE

Maison de 45 par 35. Terrain de 50 pds par 95 pds de profondeur. 4 logements, 2 de \$9 et 2 de \$13. Rapporterait au 1er mai prochain, \$480. Un logement est réservé pour celui qui l'achètera. Le prix de vente est de \$3,500 dont \$1000 comptant et la balance par paiements faciles.

Rue ST-MICHEL

Terrain de 58 pds de front par 80 pds de profondeur. Maison de 4 logements, 4 appartements chacun, maison 35 par 60. Cave de 5 pds de hauteur, solage en pierre, couverture en gravier. Revenus de \$480 à compter du 1er mai 1920. Prix de vente \$4,000. Dont \$1,500 comptant et la balance avec termes faciles.

Rue STE-MARGUERITE

Coin STE-MARIE

Terrain 78 pds de front par 70 pds de profondeur. Maison y construite de 51 pds par 37 en brique solide, 4 logements 5 appartements par logement, solage en pierre, cave de 6 pds de profondeur couverture en tôle galvanisée. Eclairage électrique. Prix de vente \$6,300, dont \$2,000 comptant, la balance 200 par année avec intérêt de 6 p. c. Occasion pour un prompt acheteur. Revenus \$720 par année, à compter du 1er mai 1920.

Rue MONDOR coin ST-LOUIS

Terrain de 100 pds de front par 100 pds de profondeur. Trois maisons y construites 38 par 60, 38 par 35, et 36 par 25, en bois, construites depuis 4 ans. 8 logements, 4 appartements, 6 appartements et 5 appartements, solage en ciment, chambre de bain, éclairage à l'électricité, cave de 7 pds de hauteur, couverture en métal. Revenus de \$1,000 par année. Ces logements ne sont pas loués à leur valeur car il y a de ces logements de six appartements qui sont loués qu'à \$10 par mois. Ainsi ces loyers pourraient être plus élevés. Prix de vente \$11,000, \$4,000 comptant, \$800 par année avec intérêt de 6 p. c.

Rue MORRISSON

Terrain de 50 pds de front par 90 de profondeur. Maison en bois 24 par 26, 2 étages, 6 appartements, solage en ciment, avec lumière électrique, chambre de bain, cuisine d'été, remise à voiture et écurie de 20 par 18. Belle place pour jardinage et assez de terrain pour clos de bois. \$1,700, paiements faciles.

Rue NOTRE-DAME

Terrain de 60 de front par 80 de profondeur; maison de 3 logements, deux sont de cinq appartements et le troisième est de quatre appartements. Maison de 50 pds de front par 25 de profondeur. Prix de vente: \$3,000; comptant \$1,000 la balance par paiements faciles. Revenus \$420.

Rue PAPINEAU No 13

Terrain de 60 pds de front par 64 de profondeur; maison en bois 22 par 24; 2 logements 4 appartements chacun, cave. Peut en prendre possession immédiatement. Prix de vente \$1,800. Comptant \$800 et \$200 par année avec intérêt de 6 p. c.

PROPRIÉTÉ RUE GIROUARD

Terrain de 100 pieds de front par 300 pieds de profondeur. Maison à 3 étages 40 par 42, 20 appartements, solage en pierre de 8 pds de hauteur, couverture en tôle galvanisée, système de chauffage de 1ère classe, très beau terrain vacant pouvant être bâti ou cultivé situé rue St-Pierre. \$11,000.00; \$4,000.00 comptant, balance \$500 par année. Si on ne veut pas prendre le terrain vacant, on déduira \$1,000 sur le prix.

Toujours en mains des Logements à Louer

S'adresser à EUGENE BENOIT
Bâtisse Union St-Joseph, St-Hyacinthe. Qué

La plus grande surprise de sa vie, dit-il

Après deux ans de maladie, le Tanlac l'a soudain transformé.

"J'ai eu la plus grande surprise de ma vie, lorsque après deux ans de maladie je revins presque soudainement à la santé, grâce au Tanlac", disait récemment au représentant du Tanlac, qui était allé le voir chez lui, Monsieur Wilfrid Meloche, domicilié au No. 131 avenue Palm à Montréal, et qui est à l'emploi de la Dominion Car and Foundry Ltd.

"Je souffrais d'indigestion chronique. Il m'arrivait souvent après mes repas, que je pouvais à peine garder ce que j'avais mangé. Mon état devint tel que j'avais peur de manger à cause des effets ultérieurs. J'avais à peu près pas d'appétit, et j'avais dans la bouche comme un goût aigre. J'avais de terribles maux de tête, qui me faisaient tellement souffrir surtout au front et aux tempes que je n'en dormais pas des nuits. Au moindre effort que je faisais, je perdais l'haleine, et mon cœur battait effroyablement. J'avais de telles douleurs rhumatismales au coude gauche que j'étais parfois incapable de remuer mon bras. J'étais, je vous l'assure, dans un état lamentable.

"Ce sont les témoignages que je lisais au sujet du Tanlac qui me firent essayer ce médicament. La première chose qu'il fit, fut d'apaiser mon appétit, et je commençai à manger comme je ne l'avais pas fait depuis une couple d'années, et de plus je digérais tout ce que je mangeais, sans aucune difficulté. Ce goût aigre que j'avais dans la bouche disparut, ainsi que les maux de tête. Je n'ai plus de rhumatisme, et je dors maintenant si bien, que je suis même sujet à trop dormir. Le Tanlac m'a transformé, et je suis heureux de profiter de cette occasion de le dire aux autres, car j'ai confiance qu'il aura sur eux le même effet bienfaisant.

Le Tanlac est vendu à St-Hyacinthe par M. J.-H.-E. Brodeur et par tous les principaux pharmaciens de chaque ville.

Humble comme un enfant, et doux comme une femme.

Victor Hugo.

STANDARD TIME

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du Départ des Trains
Sujets aux changements

9.55 A.M., x 6.32 P.M. *9.35 P.M. pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

5.56 A.M., x6.20 A.M. x 10.43 A.M. x 1.30 P.M. *5.22 P.M. +7.00 P.M., pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest. s 4.00 p.m.

Heures de l'Arrivée des Trains

*9.55 a.m. x12.25p.m. x6.32p.m. x9.35, x 5.40 P.M. de Montréal, des Etats-Unis et de l'Ouest. s 2.05 p.m.

* Tous les jours.
x Tous les jours, dimanche excepté.

+ Dimanche seulement.
s Samedi seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Canadien Pacifique le Canadien National à partir de Montréal.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à E.O. PICARD agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à

F. C. BOUVETTE,
Chef de gare.

Un congrès de voyageurs à Montmagny

LES VOYAGEURS DE LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, LIMITEE, SE REUNISSENT.

Les 25, 26, 27 et 28 mai dernier, avait lieu, en notre ville, le premier congrès annuel des voyageurs de la grande industrie d'instruments aratoires, La Machine Agricole Nationale, limitée. Les réunions ont eu lieu dans les bureaux de la compagnie, sous la présidence de M. Charles-A. Paquet, M. P. P., président et gérant-général, et sous la direction de MM. Renaud et Baribeau, le premier gérant des ventes, et le second, chef de l'organisation des agents et voyageurs. Plusieurs conférences ont été données, sous forme d'instructions, par ces derniers et par les principaux officiers de l'industrie.

Mercredi soir, un dîner réunissait les congressistes, au nombre d'une vingtaine, et quelques invités, à l'hôtel Gamache. On remarquait, parmi les convives: MM. Charles-A. Paquet, Arthur-N. Normand, aviseur technique et directeur de la compagnie, Gagnon, ingénieur en chef, Rowland, surintendant des ateliers de machines agricoles. Verner, surintendant général, Renaud, Baribeau, J.-O. Roy, contremaître général, Louis Larocque, Octave Painchaud, Maurice Guérin, Raoul Turgeon, Alex. Desbiens, Jean-Charles Harvey, publiciste, C. Renaud, et plusieurs autres.

Appelé à adresser la parole, M. Paquet se dit heureux de voir le moment où notre grande industrie envoie des représentants dans toutes les parties du pays. "Vous allez travailler, dit-il, à l'expansion d'une entreprise vraiment nationale, contribuant ainsi à relever le crédit de notre pays et à augmenter la production que nous avons tant besoin d'intensifier pour diminuer les importations des articles de fabrication étrangère. Vous allez, par le fait, nous aider à retenir au Canada ses capitaux et sa population."

Il expliqua ensuite le fonctionnement des usines, touchant brièvement aux divers ateliers: les fonderies, le laminoir, les forges, les ateliers mécaniques et des moteurs à gazoline, etc. Il recommanda aux voyageurs de se bien convaincre que les meilleurs éléments du succès sont toujours l'honnêteté commerciale et la franchise.

MM. Rowland, Verner et Harvey firent aussi de courtes allocutions.

Tous les territoires de la province de Québec seront couverts par les voyageurs de la Machine Agricole. La liste complète n'en sera connue que dans quelques jours. Pour le moment, nous savons que M. Octave Painchaud, de Saint-Rémi de Napierville, parcourra les districts de Richelieu et de Saint-Jean; M. Louis Larocque, de Farnham, les districts de Bedford et de Saint-Hyacinthe; M. Albert Saint-Martin, de Knowlton, les districts de Bedford et de Sherbrooke; M. Luc Pronovost, de Montréal, les districts de Joliette et Trois-Rivières; M. Maurice Guérin, de Montréal, les districts de Labelle et Ottawa; M. Raoul Turgeon, de Lévis, les districts de Lévis et autres jusqu'à la Rivière-du-Loup; M. Alex. Desbiens, le district de la Gaspésie et les centres acadiens; M. D. Bertrand, de Saint-Victor de Tring, le district de la Beauce; MM. Bédard et Roy, de Sainte-Clair, le district de Dorchester.

Amasser par raison,
Dépenser par raison,
Font une bonne maison.

CONSTIPATION ET MAUX DE TETE

Entièrement guéri au moyen de ce bon remède aux fruits "FRUIT-A-TIVES"



M. ALFRED DUBOISSEAU

482 est, rue Ste-Catherine, Montréal. "J'ai souffert, pendant trois ans, d'indigestion, de maux de tête continuels et de constipation. J'ai essayé divers remèdes, mais tous semblaient n'être d'aucun effet. Alors, un ami m'engagea à prendre 'Fruit-a-tives'. Je suis maintenant guéri des indigestions et maux de tête; aussi de la constipation. Ma santé est devenue normale.

"Fruit-a-tives" est un remède puissant, et je ne saurais trop le louer."

ALFRED DUBOISSEAU.

"Fruit-a-tives" est composé de jus de fruits et de tonique précieux—très agréable à prendre. L'effet est doux et tendre, tout en étant sûr.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

Nos érablières

Il y aura à Québec, les 21, 22, 23 et 24 juin prochains une grande exposition des produits de l'Érabièrerie organisée par la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec et pour laquelle seront affectés un grand nombre de prix.

On conçoit tous les avantages d'une telle exposition. Depuis quelques années, notre industrie érablière a pris une importance qu'il convient de développer et aucune mesure n'atteindra cet objet plus qu'une exposition générale de tous les produits de notre érabièrerie canadienne. La Commission de l'Exposition a donc été bien inspirée en organisant cette exposition qui intéresse plus de trente-cinq mille producteurs canadiens et qui est destinée à augmenter considérablement cette richesse qu'est notre érabièrerie.

Cette exposition sera accompagnée de démonstrations du plus haut intérêt concernant l'exploitation des érables. C'est ainsi que l'on fera voir par comparaison, les progrès considérables accomplis depuis les premiers temps de l'exploitation érablière jusqu'à nos jours; ce sera pour ainsi dire une autre exposition des produits les plus primitifs et des machineries les plus modernes. On se rappelle le succès remporté, l'année dernière, par une installation de cette nature qui avait été organisée par le Gouvernement Provincial. Cette installation sera considérablement améliorée à l'occasion de la grande exposition de l'Érabièrerie de juin prochain.



Jeunes Filles ! APPRENEZ A FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

Venez nous vous enseignerons à
FAIRE DES CIGARES

Nous avons des Jeunes
Filles qui gagnent jus-
qu'à \$25.00 et \$28.00
par semaine.

S'ADRESSER A LA

Fabrique Grothe

Rue Raymond, Ville

VOUS ECONOMISEREZ EN ACHETANT VOS
Epiceries, Provisions, Grains, Farines,

— CHEZ —

J. A. CHICOINE

22 rue Ste-Marguerite

Téléphone 338

Toutes commandes par malle, par téléphone ou autrement
recevront une attention immédiate et seront
livrées à domicile.

J'achète tous les produits de la ferme
Aux plus hauts prix du marché.

Demandez nos prix, vous serez étonnés des économies à réaliser

WRIGLEY'S



UN petit secret
spécial et person-
nel: Apportez-
moi donc de la

WRIGLEY'S

dans son paquet
ciré et herméti-
quement fermé.
Un bonbon qui
mérite toujours
votre attention à
cause de sa qua-
lité toujours la
même.

Trois saveurs
pour tous les
goûts.

Assurez-vous que c'est bien de la

WRIGLEY'S

Hermétiquement
cachetée.

Se conserve
bien.

La
Saveur
Dure



Les nouvelles taxes

Sir Henry Drayton a annoncé à la Chambre, en terminant son exposé de la situation de nos finances, que les taxes suivantes seraient imposées sur le prix total d'achat des articles ci-après énumérés et sur les vêtements. La nouvelle taxe peut être imposée en combinant le prix de vente des matériaux et le coût de la fabrication, lorsqu'ils sont vendus séparément. La taxe est payable par l'acheteur au vendeur au moment de l'achat. Voici la liste des taxes et des articles taxés:

(a) *Une taxe de dix pour cent sur:*

les chaussures, pantoufles, etc., au-dessus de \$9.00 la paire; les chapeaux pour hommes et garçons au-dessus de \$5.00 chaque; les bas ou chaussettes de soie, pour hommes et garçons, au-dessus de \$1.00; les cravates, etc., pour hommes et garçons, au-dessus de \$1.50 chaque; les habillements, y compris manteau, veston, pantalons, etc., pour hommes et garçons, au-dessus de \$45.00;

les pardessus en drap, pour hommes et garçons, dames et demoiselles, au-dessus de \$50.00 chaque;

les gilets d'hommes, vendus séparément des complets, au-dessus de \$50.00 chaque;

les chemises, etc., pour hommes et garçons, au-dessus de \$3.00 chaque;

les bas et chaussettes de soie, pour femmes et jeunes filles, au-dessus de \$2.00 chaque;

les chapeaux pour femmes et jeunes filles, au-dessus de \$12.00 chaque;

les kimonos, jupons, etc., au-dessus de \$12.00 chaque;

les chemises de nuit, au-dessus de \$3.00 chaque;

les jaquettes, robes de bain, pyjamas, au-dessus de \$5.00;

les éventaillés, calepins, au-dessus de \$2.00 chaque;

les sacs à mains, etc., au-dessus de \$6.00 chaque;

les ombrelles, parasols, etc., au-dessus de \$4.00 chaque;

les valises, au-dessus de \$40.00 chaque;

les sacs de voyage, boîtes à chapeaux, etc., au-dessus de \$25.00 chaque;

les gants, excepté en fourrures, au-dessus de \$3.00 chaque;

les robes, pour femmes et jeunes filles, au-dessus de \$45.00 chaque;

les costumes, femmes et jeunes filles au-dessus de \$60.00 chaque;

les manteaux d'opéra, manteaux et robes, principalement les fourrures au-dessus de \$100.00 chaque;

les coutelleries à manche d'ivoire;

les objets en verre taillé, les articles de sport, au-dessus de 50 cents;

les articles en plaqué, non autrement prévus, pour usage à la maison ou au bureau;

tous les velours, peluche, et soieries, broderies en soie, dentelles de toutes sortes, rubans de toutes sortes, et matériaux.

(b) *Une taxe de vingt pour cent sur:*

les porte-cigares et cigarettes, les pipes, au-dessus de \$2.50 chaque;

les étuis à cigares et cigarettes en or ou en argent;

les humecteurs et tables à fumer;

les habits de chasse et de promenade à cheval;

les couteaux de chasse et les couteaux "bowie";

les cahifs et crayons à manche d'or ou d'argent;

les articles de toilettes en or, argent, ébène et ivoire;

principal de plus grande valeur est la fourrure;

les livrées, bottes et chapeaux;

les carpettes orientales, tapis, au-dessus de \$3.00 la verge;

les rideaux, y compris rideaux en tapisserie, au-dessus de \$7.50 la paire;

les chandeliers, excepté pour les églises;

les articles communément ou commercialement appelés bijouteries, vrais ou imitations pour usage personnel;

(c) *Une taxe de cinquante pour cent sur:*

les articles en or, non autrement prévus, adaptés à l'usage de maison ou de bureau;

Une taxe de dix pour cent sur: les bateaux, yacht, canots et bateaux à moteurs;

les caméras ne pesant pas plus de 100 livres;

les bonbons et confiseries;

les gommes à mâcher et leurs substituts;

les armes à feu, les douilles et cartouches pour d'autres usages que ceux de la milice;

les pianos et orgues, instruments de musique non autrement prévus.

Une taxe de quinze pour cent sur:

les pianos mécaniques, les graphophones, les phonographes, les machines à parler, les boîtes à musique et disques pour usages sur ces instruments de musique;

Taxe des cartes à jouer Une taxe sur les cartes à jouer pour cinquante-quatre cartes ou fraction de cinquante-quatre cartes dans chaque paquet, lorsqu'elles se vendent à \$25.00 ou moins la grosse de paquets: vingt-cinq cents par paquet; cinquante cents par paquet.

Taxe des remèdes brevetés Une taxe de trente pour cent sur: les médicaments brevetés, y compris les vins médicinaux ou médicaments, vermouth et vin de gingembre, ne contenant pas plus de quarante pour cent de preuve.

Taxe des alcools Une taxe de deux dollars par gallon sur: le rhum, le whiskey, le brandy, le gin, les vins contenant plus de quarante pour cent d'alcool; les cordiaux, liqueurs et boissons spiritueuses et alcooliques non autrement prévus ici, convenable à breuvage;

le jus de citron et le jus de fruits, fortifiés avec ou contenant plus de vingt-cinq pour cent d'alcool;

les alcools et eaux-fortes de toutes sortes, mélangées avec des ingrédients, connus ou connus sous le nom de anodins et élixirs essences-extraits, lotions, teintures ou médecines, ou essences étherielles ou spiritueuses de fruits, non autrement prévus ici;

les parfums alcooliques et les alcools parfumés, le bay-rum, les eaux de Cologne et de lavande, eaux pour les cheveux, les dents et la peau, et autres préparations de toilettes, contenant des spiritueux d'une sorte quelconque.

Taxe des bières Une taxe de trente cents par gallon sur:

la bière, le porter et le stout;

les vins de toutes sortes, excepté les vins mousseux, ne contenant pas plus de quarante pour cent d'alcool.

Taxe des champagnes Une taxe de trois dollars sur:

les champagnes et toutes sortes de vins mousseux;

Une taxe de cinquante centins par gallon sur:

le jus de citron et le jus de fruits, fortifiés ou contenant au plus vingt-cinq pour cent d'alcool, non autrement prévus ici.

(d) *Les aliments non taxés* Cette taxe sur les ventes ne s'appliquera pas aux ventes ou importation de viandes, fraîche ou saumurée; beurre, fromage, oléomargarine, butterine, ou

CROWN MACDONALD

TABAC A CHIQUER

Le Tabac Du Coeur

UNE GRANDEUR-15¢

H. C. FORTIER, Agent Vendeur, Montréal

tout autre substitut; beurre, saindoux, œufs, légumes, fruits, grains et graines à leur état naturel; farine ou fleur de sarrasin; orge, perlée, roulée, froite ou moulue; farine de maïs, farine de seigle, farine d'avoine ou avoine roulée; farine de seigle, farine de blé, café, vert, grillé ou moulu; thé, sel, bétail de boucherie; foin et paille; arbustes de pépinière; poisson, frais, samuré, salé, fumé, séché ou dessossé; sucre, sirop et mélasses; charbon anthracite ou bitumineux; membres artificiels et parties de ces choses ou d'articles exportés.

Une taxe en timbre de deux cents sera imposée, prélevée et perçue sur les billets à ordre, et l'ordre de change d'une valeur de cent dollars ou moins, et qu'une taxe de deux cents additionnels soit imposée sur chaque cent dollars ou fraction de cent dollars excédant les cent dollars.

Taxe des effets de commerce Une taxe en timbre de deux cents sera imposée, prélevée et perçue sur chaque transfert d'actions;

Les dispositions de la loi relative aux droits en timbres sur les bouteilles et paquets contenant un médicament, dit "propriétaire" ou breveté, ou les parfums exigeant l'apposition d'un timbre sur ces articles par la personne qui les vend, ou par l'importateur, le fabricant ou le producteur sera amendé de façon à ce que les dites dispositions restent en vigueur en ce qui concerne le stock de ces articles restant sans timbres dans les magasins de détails le 31 juillet 1921.

Taxe des profits amendée La taxe sur les produits de guerre 1916 est amendée comme suit:

les profits ne dépassant pas 10 pour cent du capital investi, seront exemptés de la taxe;

les profits entre 10 et 15 pour cent seront taxés de 20 pour cent;

les profits de 15 à 20 pour cent, de 30 pour cent;

les profits de 20 à 30 pour cent seront taxés de 50 pour cent;

les profits dépassant 30 pour

cent seront taxés de 60 pour cent;

dans les cas d'une compagnie incorporée au capital de \$25,000, et dont le capital investi est de \$25,000 à 50,000 pour les profits qui dépasseront 10 pour cent seront taxés d'une taxe de 20 pour cent.

Ces amendements porteront sur les profits faits durant 1920.

La taxe du revenu amendée La taxe sur l'impôt sur le revenu est amendée comme suit: les taxes et les surtaxes y compris celles qui concernent les compagnies et les corporations prélevables d'après la section 4 de la loi 1917, sont augmentées de 5 pour cent sur les revenus de \$5,000 et plus. Cette augmentation frappera les revenus de 1919.

Toute personne, affectée par l'impôt sur le revenu, devra en même temps qu'elle fait rapport au ministère des Finances, verser un montant équivalent à au moins, un quart des taxes et surtaxes prévues. La balance devra être payée en trois versements bi mensuels, et un taux de six pour cent d'intérêt sera chargé sur ces versements tardifs.

Les personnes qui ne feront pas un rapport exact de leurs revenus devront payer, en plus de la taxe et de la surtaxe dues, un taux d'intérêt de 10 pour cent. Si l'erreur dans le rapport est de 10 pour cent du revenu taxable et moins de 20 pour cent, le coupable devra payer 50 pour cent du montant qu'il aura négligé de déclarer et si cette erreur dépasse 20 pour cent, il paiera le plein montant, plus la taxe.

Une taxe de 1 pour cent en plus des droits actuels de l'accise et des douanes sera imposée et prélevée sur les ventes faites par les manufacturiers, les marchands de gros ou les importateurs.

A VENDRE

Un yacht à gazoline de 20 pds avec engin Gray 6 forces. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à Joseph-E. Lussier, St-Césaire, P. Q. 21, 28, 4 & 11

J. B. Fontaine
Raboureur.

Ouvrage garanti dans toutes les fluxions, cassures, lumbago, sciatique, paralysie infantile, cancer et toutes cassures ou maladies des os supposés incurables.

A St-Hyacinthe, 118 St-Antoine, vendredi et samedi.

A St-Guillaume, dimanche et lundi.

A Montréal, 922 Chemin Reine Marie, Côte des Neiges.

Q. M. S. R.

CHANGEMENT D'HORAIRE

A partir de lundi, 27 octobre, le train No 60 arrivera à St-Hyacinthe à 12.15 p.m., de Sorel et partira à 2.30 p.m. pour Iboville et Noyan.

Le train No 61 quittera St-Hyacinthe à 2.00 p.m., pour Sorel.

L. BOURBEAU,
Agent à la Station.
N. J. Ferguson,
Gérant Général des Passagers.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Pour faire un voyage agréable qu'il faut voyager par le Pacifique tous rapports il est reconnu qu'il faut voyager par le Pacifique Canadien. Que vous preniez nos trains à St-Hyacinthe ou à Montréal, veuillez communiquer avec notre gérant local, M. J. E. Morin pour informations ainsi que vos billets.

Bureau de Billets.
Téléphone 70 92 rue Moudor

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE, Limitée", dont M. M.-Eugène Charrier est le Gérant-général et le Directeur, au Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P.-Q.

Coquetterie, mode, toilettes, danses

Il sera peut-être utile à ceux que le tourbillon du monde n'a pas encore grisés jusqu'à l'inconscience, de lire ce que des hommes d'esprit, hommes d'église et hommes du monde ont pensé de ces quatre grandes dévergondées: la Coquetterie, la Mode, la Toilette et la Danse. Les déboussolés et les snobinettes pourraient en faire leur lecture. Ils y apprendraient, comme vient de le redire Benoit XV, qu'elles sont les fruits gâtés de la corruption, qu'elles se plaisent dans la corruption et qu'elles ne produisent que la corruption.

Un jeune homme, qui se rangeait, disait un jour qu'il ne marierait jamais une jeune fille qui danse les danses modernes (les trotteuses) ou qui porte robe basse. Une dame s'en étonnait — Vous les avez dansées ces danses et vous avez fréquenté ces filles aux robes basses! — Oui, madame, et c'est précisément pour cela que je n'en veux pas; je sais ce qu'elles valent, ces filles-là. — Beaucoup de jeunes gens pourraient faire la même réponse à des mères trop naïvement évaporées.

Quelques Jugements

On dirait que toutes ces femmes si bien pomponnées n'ont jamais lu un livre, ni conçu une idée; ce sont des poupées merveilleuses et baroques qui sont faites pour tourner sans cesse jusqu'à ce que le ressort casse. . . Et pourquoi ont-elles toutes les cheveux trop noirs ou trop blonds, les lèvres trop rouges, la peau trop blanche et la taille trop fine? Le corset est si serré qu'il n'y a plus de place pour le cœur.

Lichtenberger (1).

ooo

—(Grâce à la mode), nous faisons vivre des milliers de travailleurs!

—Il vaudrait mieux faire travailler des milliers de viveurs.

Maurice Donnay (2).

La coquetterie fait arme de tout: "Il n'y a pas un bout de nos rubans, me disait une femme spirituelle, pas un pli de nos vêtements, pas une mèche de nos cheveux qui n'ait des intentions."

R. P. Monsabré (3).

Dans le monde, mes frères, on ne pense qu'à se divertir. Cependant, on ne peut pas offrir une danse en expiation des fautes de sa pauvre vie; on ne peut pas dire: Mon Dieu, je vous offre ce rigodon pour expier mes péchés. . .

B. Curé d'Arç (4).

Pendant un exorcisme pratiqué par le curé d'Arç, celui-ci questionna le démon:

—Que penses-tu de la danse?

—J'entoure une danse comme un mur entoure un jardin (5).

ooo

.. On dit qu'on n'y pense pas de mal, mais je réplique que le diable y en pense toujours.

.. La simplicité et la modestie sont le plus grand ornement de la beauté et la meilleure excuse de la laideur.

Saint François de Sales (6).

Un certain jour, dans un bal, je me donnai le plaisir d'observer les toilettes et les physionomies des dames. La confusion, le dépit, la jalousie se lisaient sur plus d'une figure, le triomphe vulgaire d'une sottise vanité sur bon nombre d'autres. Je me sentais humiliée par notre sexe. Une dame s'assit auprès d'une autre peu éloignée de moi, et j'entendis cette question:

—Comment as-tu pu mettre cette toilette pour la seconde fois!

—Parce que je n'ai pas encore eu l'occasion de la mettre pour la troisième fois.

J'aurais embrassé cette dame devant tout le monde!

Antoinette Giacomelli (7).

ooo

Les mères semblent persuadées que tout, dans la nature, est susceptible de corruption, excepté leurs filles. Leurs filles peuvent braver les dangereux spectacles, les entretiens les plus équivoques, peu importe! Tout ce qui passe par les yeux, par les oreilles et par l'intelligence de leurs filles se purifie instantanément. Leurs filles sont des salamandres qui peuvent impunément traverser le feu, fût-ce le feu de l'enfer. Pénétrée de cette agréable conviction, une mère n'hésite pas à livrer sa fille à toutes les excitations dépravantes de ce qu'on appelle le mouvement parisien, lequel n'est autre chose, en réalité, que la mise en train des sept péchés capitaux.

Octave Feuillet (8).

Quelques pensées

C'est Dieu qui fait la femme belle, c'est le démon qui la fait jolie.

Victor Hugo (9).

C'est par les robes décolletées que s'évapore peu à peu la pudeur des femmes.

Alexandre Dumas (10).

Les femmes n'ont jamais froid qu'en robe montante.

Philippe Gerfant (11).

Quiconque à son mari veut plaire seulement N'a pas besoin de tant d'ajustement.

Molière (12).

Conclusion: Vous feriez mieux De songer aux enfants qui sont sans pain dans l'ombre, De rendre un paradis au pauvre impie et sombre, Que d'allumer un lustre et de tenir la nuit Quelques fous éveillés autour d'un peu de bruit.

Victor Hugo (voq...)

Quelques Anecdotes

Le brave et malheureux Kruger, président de la République des Boërs, fut un jour invité à une soirée.

Réglé comme du papier à musique, à l'heure fixée au programme, le président arrivait à la salle magnifiquement éclairée où avait lieu la fête. On l'introduit, il se découvre, il regarde. . .

—Oh! pardon, fit-il en regardant la porte en hâte, j'ignorais que ces dames n'avaient pas fini leur toilette. . .

—Et malgré toutes les explications, le bonhomme s'en alla. La soirée fut plutôt pénible.

ooo

Une dame demandait un jour à l'illustre archevêque de Bordeaux, Mgr de Cheverus, ce qu'il fallait penser du fard.

—J'ai trouvé, dit-elle, des confesseurs qui l'autorisent, d'autres qui le condamnent. Quel est, Monseigneur, votre sentiment sur ce point?

—Pour moi, dit le spirituel prélat, pour moi, qui aime les opinions moyennes, je vous le permets d'un côté!

ooo

Une dame très décolletée, à un évêque qui la saluait du chapeau:

—Couvrez-vous, Monseigneur.

—Après vous, Madame.

ooo

Une dame demandait à l'abbé Freppel, devenu plus tard évêque d'Angers:

—Monsieur l'abbé, la coquetterie est-elle un péché mortel?

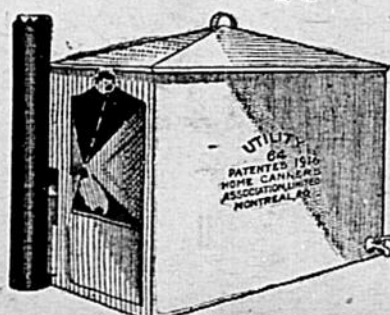
—Non, Madame: sans cela, il y a longtemps que vous seriez morte.

GROS PROFITS DANS LES CONSERVES DOMESTIQUES

Avant la guerre, la fabrication des conserves à la maison donnait des profits substantiels. Aujourd'hui, avec les prix élevés de tous les articles d'alimentation, cette fabrication constitue une véritable mine d'économies.

La Mise en conserve à domicile n'est pas un problème si vous possédez

Un Appareil "UTILITY"



Le seul appareil qui donne satisfaction. Approuvé par les gouvernements, les collèges agricoles et les particuliers. Il se paie rapidement par son travail. Garantie absolue. Simple—Robuste—Economique. Un enfant peut le faire fonctionner. Il sert aux démonstrations dans les écoles agricoles.

Avec l'appareil UTILITY les fruits peuvent se mettre en conserves pratiquement sans sucre, ce qui constitue une économie considérable, étant donné le prix exorbitant du sucre.

L'appareil UTILITY se fait en trois dimensions. Vous pouvez mettre tous vos légumes et fruits en conserves — au temps voulu pour tous les besoins de votre famille — et vous procurer ainsi des produits de qualité supérieure pour tout l'hiver, puis vendre le surplus au plus haut prix du marché.

L'Association des Fabricants de Conserves Domestiques Limitée vous garantit de disposer de votre surplus. Vous n'avez à vous occuper que de la mise en conserves. Les boîtes, étiquettes, etc., vous sont fournis aux plus bas prix par l'Association.

Il y a un gros marché pour tous vos produits. Ne les laissez pas perdre. Quelques dollars placés dans l'Utility vous permettent de devenir fabricant.

Ecrivez pour brochures, catalogues et tous renseignements. Hâtez-vous de retenir votre appareil, car la demande, cette année, promet de dépasser la production.

ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CONSERVES DOMESTIQUES LIMITEE. 60 rue Notre-Dame Est Montréal

Agents demandés partout.

En paquets fermés, imperméables à l'air.

LES BISCUITS AU SODA "Jersey Cream" de

McCormick

Vendus frais partout.

Manufacturés à LONDON, Canada.

Succursales à

Montréal, Ottawa, Hamilton, Kingston, Winnipeg, Calgary, Port Arthur, St. John, N. B.



Marché

La Coopérative des fromagers, de Montréal, a payé la semaine dernière, à nos coopératives paroissiales, les prix suivants:

BOEUF

Vivants: \$11.00, 10.50, 9.00, et 8.00 les 100 livres. Marché à la hausse.

TAUREAUX

Vivants: \$12.00, 10.50, 10.00, 9.50, 8.50 et 7.50. Marché à la hausse.

BOUVILLONS

Vivants: \$14.00, 12.50, 11.50, 10.50, 9.00, 8.50 les 100 livres.

VACHES

Vivantes: \$12.00, 11.00, 10.00, 9.00, 8.50 7.00 et 5.50, les 100 livres.

Peaux pesant moins que 48 livres, 26 sous la livre; pesant plus, 18 sous la livre. Marché à la baisse.

TAURES

Vivantes: \$12.50, 11.50, 11.00, 10.00, 9.00, 8.25 les 100 livres.

Taurailles vivantes: \$7.50 et 7.00 les 100 livres.

VEAUX

Vivants de champ: \$8.00, 7.00, 6.50 et 6.00 les 100 livres.

Veaux engraisés au lait: \$15.50, 13.50, 12.50.

Veaux abattus engraisés au lait: \$23.00, 21.00, 19.00, 16.50 et 14.00 les 100 livres.

Peaux de veaux de champ, 23 sous la livre; de veaux de lait, 40 à 45 sous la livre, Marché à la baisse.

MOUTONS

Vivants: \$12.00, 11.00, 10.00 et 9.50 les 100 livres. Marché à la baisse.

Vieux moutons abattus: \$22.00, 20.00, 18.00 et 16.00 les 100 livres.

Peaux: de \$1.75 à \$2.50 chacune.

AGNEAUX

Vivants, du printemps, pesant au moins 50 livres: 16, 14, 12 et 10 sous la livre.

Abattus: 27, 25 et 22 sous la livre.

Marché à la baisse.

PORCS

Vivants, de 150 à 260 livres: \$21.00 les 100 livres; de 260 à 300, 20.50; 300 livres et plus, 19.50; moins de 150 livres, 19.50.

Abattus, de 90 à 140 livres: \$28.00; 140 à 175 livres, \$2,650 les 100 livres. Plus de 225 livres, \$23.50.

Truies vivantes, moins de 350 livres, 19.50 les 100 livres, plus de 350 livres, 19.00.

Marché à la hausse.

CHEVAUX

Peaux: de \$8 à 12.00. Marché à la baisse.

OEUF

Strictement frais, \$0.52, no 1, 50 sous la douzaine. Marché à la hausse.

BEURRE

Pasteurisé, 53¼; no 1, 53, no 2, 52¼ sous la livre. De ferme: 50, 49 et 48 sous la livre. Marché à la baisse.

FROMAGE

Blanc: 28 15-16, 28 7-16, 27-15-16 sous la livre.

Coloré: 28 15-16, 28 7-16 et 27 15-16 sous la livre.

Marché à la baisse.

MIEL

Blanc: 23, 22 et 19 sous la livre.

Ambré: 20 et 19 sous la livre. Brun: 18, 17 et 16 sous la livre.